

**La rédaction non-sexiste et inclusive  
dans la recherche :  
enjeux et modalités pratiques.**

**Mathieu Arbogast  
Avant-propos de Stéphanie Condon**



## Résumé

L'écriture occupe une place considérable dans la recherche scientifique, y compris sur le plan symbolique. Elle subit dans certaines disciplines des contraintes formelles conventionnelles très fortes (comme le format « IMRAD »). Chercheur.e.s et organismes de recherche sont confronté.e.s à l'incitation croissante de faire évoluer leur communication et leurs publications afin d'éviter stéréotypes sexistes et formes implicites d'inégalité entre femmes et hommes. Comment répondre à cette incitation ? Cette dernière rencontre en outre des résistances : croyance que le masculin remplirait la fonction d'un « neutre » qui n'existe pas en français, réticences à s'imposer des contraintes nouvelles, ou encore l'idée que les évolutions proposées compliquent la lecture et la compréhension.

En dépit de l'objectif d'égalité femmes-hommes qui fait consensus, la question de l'écriture et de la communication soulève des questions et oppositions où le théorique et le pratique sont fortement entrelacés. Les vecteurs de communication (site internet, publications grand public, périodiques et ouvrages scientifiques) sont nombreux, et la plupart d'entre eux sont déclinés à l'Ined dans deux langues, le français et l'anglais, qui n'ont pas les mêmes caractéristiques. Une partie de la production scientifique est d'ailleurs rédigée directement voire uniquement en anglais. À la suite d'une impulsion initiale, la communication et la rédaction non-sexistes et inclusives progressent au sein de l'institut. Pris comme terrain d'expérimentation et d'observation, cet institut de recherche permet de rappeler certains acquis scientifiques et d'interroger sous quelles formes concrètes les chercheur.e.s peuvent s'approprier de nouvelles pratiques et répondre aux objections.

**Mots-clé :** écriture non-sexiste, genre, communication, écriture inclusive, écriture scientifique, égalité femmes-hommes, inclusivité, langage, stéréotypes

## Abstract

Writing is a crucial component of scientific research, one of great symbolic importance. In some disciplines it is framed by heavy formal conventions and constraints (such as the IMRAD format). Researchers and research institutes are increasingly called upon to eschew sexist stereotypes and any suggestion of inequality between men and women in their publications and communication work. How can they best respond to this new concern? Especially given the resistance to change: the belief that in French the masculine grammatical gender can function as a sort of « neuter » (a feature French does not have); a reluctance to accept new constraints; and the view that proposed changes in language practice unduly complicate reading and comprehension.

Despite the consensual objective of sexual equality, writing and communication raise questions and oppositions that are at once theoretical and practical. There are many different communication vectors (websites, publications for the general public, scientific works and journals), and at INED most of them operate on a bilingual French and English basis. Those two languages do not have the same grammatical characteristics. Moreover, a proportion of scientific research is written up directly, and in some cases only, in English. Inclusive, non-sexist language is making headway at INED, thanks to a strong initial impetus there. Taken as a field for experimentation and observation, this particular research institute is in a good position to highlight scientifically acquired knowledge on gender issues in linguistics and to determine clear new language forms and practices and how researchers can best apply and appropriate them as well as refute objections to them.

**Keywords :** gender-fair writing, stereotypes, communication, gender, gender equality, inclusive writing, language, scientific writing



# Table des matières

<b>Avant-propos de Stéphanie Condon (Ined)</b> .....	<b>7</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>9</b>
<b>1 Pourquoi ou pourquoi ne pas adopter une rédaction non-sexiste : aspects linguistiques, sociaux et éthiques</b> .....	<b>12</b>
1.1 L'impossible neutralité du langage .....	12
1.2 Représentation et reconnaissance : ce que le langage dit, il peut le taire .....	13
1.3 Une question d'exactitude.....	14
1.4 L'illusion de règles immuables : le français évolue depuis des siècles .....	15
<b>2 Questions pratiques : comment s'y prendre ?</b> .....	<b>15</b>
2.1 Un épiphénomène : la « féminisation des noms de fonction ».....	15
2.2 Règles de féminisation.....	16
2.3 La représentation typographique du pluriel mixte ou du singulier double.....	17
2.4 Au-delà de la grammaire. Le discours reflète des catégories mentales : ordre des mots, connotation, et catégories de référence .....	18
2.4.1 Les noms génériques et les formulations mixtes .....	18
2.4.2 Les asymétries .....	18
2.4.3 Difficulté : choisir entre plusieurs féminins concurrents .....	19
2.4.4 La stratégie de l'évitement.....	19
2.4.5 Hiérarchies implicites .....	19
2.5 Spécificités et handicap de la langue française .....	20
<b>3 S'adapter aux différents supports et à leurs publics en restant « lisible »</b> .....	<b>20</b>
3.1 Diversité des supports de communication et d'édition de l'Ined.....	20
3.2 Ce qui complique ou ralentit la lecture .....	21
<b>4 Comparaison des pratiques francophones et anglophones</b> .....	<b>23</b>
4.1 Dans quelle mesure a-t-on le choix dans la rédaction ? .....	23
4.1.1 Quand l'écriture mixte est une obligation .....	23
4.1.2 Dégenrer, ou désexiser ?.....	24
4.1.3 Un constat : pas d'uniformité entre les personnes volontaristes .....	24
4.2 Les pratiques dans la recherche francophone.....	25
4.2.1 À l'Ined.....	25
4.2.2 L'exercice difficile de ré-écriture : cas pratique .....	26
4.2.3 Dans l'édition scientifique (hors Ined) .....	26
4.3 Le cas de l'anglais.....	27
4.3.1 Les milieux académiques anglophones .....	27
4.3.2 En anglais, concrètement comment fait-on ? .....	28
4.4 S'agit-il de (ré)apprendre à écrire ? .....	29
4.5 Sur quels textes appliquer une rédaction non-sexiste ?.....	29
4.6 Trancher lorsque l'usage non-sexiste n'est pas fixé .....	30
<b>Conclusion : un large choix possible</b> .....	<b>31</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>32</b>
<b>Annexes</b> .....	<b>35</b>



# Avant-propos

Stéphanie Condon<sup>1</sup>

L'analyse du lien entre *genre* et *langage* fait l'objet de recherches depuis les années 1970. De l'étude des formes linguistiques et de la prise de parole des femmes dans « *un monde fait par Les Hommes que les femmes sont amenées à habiter* »<sup>2</sup> à celle de la manière dont le langage est utilisé pour produire les différences entre hommes et femmes, des approches essentialistes aux approches constructivistes, plusieurs disciplines ont mis en lumière les dynamiques profondes des inégalités de genre, inégalités à la fois véhiculées et construites par le langage.

Si la structure de la langue française, comme des autres langues latines, rend très apparente cette division du monde entre le « féminin » et le « masculin », la langue anglaise est aussi marquée par des visions normatives des femmes et des hommes dans la société. Le champ de la dénomination des professions a été au-devant de la scène dans l'effort de changer le regard. Peu à peu depuis les années 1980 des termes ou des formulations plus inclusives ont été proposées, selon que la forme féminine soit dérivée du masculin (par exemple, l'abandon du terme *actress* en faveur du masculin *actor*, mot ainsi (re)devenu « neutre ») ou que le mot se construise avec le suffixe « man » (*chairman* remplacé par *chairperson*). En outre de nouveaux termes ont pris leur place dans le vocabulaire des métiers (par exemple *flight attendant* à la place de l'usage différencié de *air hostess* ou *steward*, selon que l'on parlait d'une femme ou d'un homme). De manière générale, si ces innovations peuvent être considérées par beaucoup comme des styles de langage « politiquement correct », leur usage vise à changer le regard sur les personnes qui exercent ces différents métiers et fondamentalement sur les métiers eux-mêmes, afin de les dissocier des « qualités naturelles » requises pour les exercer.

La démarche similaire de féminisation des noms de fonction dans des pays francophones a donné lieu à une littérature abondante, à laquelle se réfère Mathieu Arbogast dans le texte présenté ici. Un axe particulier de la réflexion sur la structure genrée du langage porte sur les efforts dans le sens d'usages plus neutres de la langue française dans le monde de la recherche. La démographie est l'un des disciplines dans lesquels la promotion d'approches de genre a été la plus dynamique<sup>3</sup>, qui s'est doté d'outils pour objectiver les rapports de genre<sup>4</sup> et, ce faisant, a participé à innover les manières dont on étudie les effets du genre sur les parcours des femmes et des hommes, les façons d'en parler et donc les mots que l'on emploie<sup>5</sup>.

Dans ce document de travail, Mathieu Arbogast resitue cette mouvance vers une rédaction non-sexiste en démographie dans le monde de la recherche francophone plus large. Son texte ouvre sur

---

<sup>1</sup> Stéphanie Condon, chercheure dans l'unité Démographie, genre et sociétés et dans l'unité Migrations internationales et minorités, est la référente égalité femmes-hommes de l'Ined.

<sup>2</sup> Dale Spender, 1980, *Man Made Language*, London, Routledge and Kegan Paul.

<sup>3</sup> Harriet Presser, 1997, "Demography, feminism and the science-policy nexus", *Population and Development Review*, 23(2), p. 295-332.

<sup>4</sup>Thérèse Locoh, Armelle Andro, Jacqueline Hecht, 2003, « Démographie et genre : de l'implicite à l'explicite », dans J. Laufer, C. Marry, M. Maruani (dirs.) *Le travail du genre. Les sciences sociales du travail à l'épreuve du genre*, Paris, La Découverte, p. 199-219 ; Stéphanie Condon, Michel Bozon, Thérèse Locoh (coord.), 2000, *Démographie, sexe et genre : Bilan et perspectives*, Document de travail de l'Ined n°83.

<sup>5</sup> Michel Bozon, 2006, « Censure linguistique du genre : une résistance politique ? », *Travail, genre et sociétés*, n°16/2, p.143-147 (dans la rubrique Controverse de ce numéro : « Le genre interdit ? », coordonné par Thérèse Locoh et Monique Meron).

le pourquoi de l'adoption d'une rédaction non seulement neutre mais ayant vocation à diminuer l'action sexiste des usages de la langue. Ensuite il passe en revue les astuces ou les stratégies qui ont été avancées pour rendre moins sexiste l'écriture, notamment scientifique, puis porte un regard critique sur l'impact sur la lisibilité des différents supports démographiques intégrant ces stratégies « anti-sexistes ». Puis dans le dernier chapitre du texte, il compare les pratiques francophones et anglophones.

Ce document offre un regard neuf, synthétique et stimulant sur des innovations sociolinguistiques qui visent à rendre moins sexiste la langue française. Pour celles et ceux d'entre nous qui expérimentent différentes stratégies pour « dé-sexuer » notre écriture mais qui se retrouvent face à des textes qui paraissent lourds, car ponctués de symboles (/ - . ), ce travail de Mathieu Arbogast s'offre comme boîte-à-outils. En plus la structure du texte permet une lecture très dynamique à travers les différents « modes d'emploi » et pistes de réflexion. On ne peut que féliciter l'auteur d'avoir pu se consacrer à ce travail d'inventaire et d'analyse à un moment où les modes et les espaces de communication se multiplient et où le sexisme au quotidien marque les différentes formes d'énoncé que nous lisons, entendons... et écrivons.



# La rédaction non-sexiste et inclusive dans la recherche : enjeux et modalités pratiques.

Mathieu Arbogast <sup>†,\*</sup>

« Les rapports de communication par excellence que sont les échanges linguistiques sont aussi des rapports de pouvoir symbolique où s'actualisent les rapports de force entre les locuteurs ou leurs groupes respectifs. »<sup>6</sup>

## Introduction<sup>7</sup>

Depuis 2014, le site internet de l'Ined a adopté une rédaction mixte, parfois dite « féminisée »<sup>8</sup>. Un institut de recherche comme l'Ined doit-il intégrer dans ses productions écrites et sa communication des considérations extra-linguistiques comme l'égalité entre les femmes et les hommes ? Et comment procéder ?

Les questions de genre et les inégalités femmes-hommes sont l'objet d'une grande attention à l'Ined. Dès 1999 une unité de recherche sur les questions de genre en démographie a été créée en son sein<sup>9</sup>, de nombreux travaux et publications témoignent de l'importance durable de ce vaste champ scientifique, et les orientations stratégiques de l'institut pour la période 2011-2015 préconisaient d'ailleurs de « systématiser les approches Genre ».

Dans un contexte social où le vocabulaire est susceptible d'être critiqué et contesté<sup>10</sup>, et un contexte scientifique où les catégories et la formulation des questionnaires sont longuement soupesées<sup>11</sup>, les enjeux de l'égalité dans la rédaction et la communication de l'Ined ont à leur tour été l'objet de discussions.

---

<sup>†</sup> Ehess / IMM-Cems ; Université Paris-Nanterre / Cresppa-GTM

\* Mission pour la place des femmes au CNRS

<sup>6</sup> Pierre Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, Le Seuil, 2001, p. 59-60.

<sup>7</sup> Tous nos remerciements pour leur soutien et leur apport, à Julie Abbou, Chantal Cases, Christelle Hamel, Nathalie Le Bouteillec, Clémentine Malgras, Paul Monet, Nadine Ouelette, Ariane Pailhé, Wilfried Rault, et Laurent Toulemon, et tout particulièrement à Noémie Marignier et Stéphanie Condon.

<sup>8</sup> En 2014, un groupe de travail interne de l'Ined sur le nommage des pages et rubriques du site internet a fait émerger la question des marques de mixité. Une première note brève a été rédigée afin de lister les principaux arguments et pratiques. La rédaction en chef d'un périodique a souhaité par la suite bénéficier d'un éclairage adapté à cette publication. Une note plus détaillée a été ainsi rédigée en novembre 2014, dont le présent document de travail est une version actualisée et adaptée à la marge. Une présentation de principaux éléments de cette note a été faite, à l'invitation de l'unité « Démographie, genre et sociétés », lors de sa réunion mensuelle du 2 avril 2015.

<sup>9</sup> <http://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/memos-demo/paroles-chercheurs/armelle-andro-et-michel-bozon/>

<sup>10</sup> On peut entendre ces questions dans le cadre plus large des stéréotypes de genre, qui apparaissent dans la recherche « dès les formations », cf. Le Ru et Perrain 2013. Les recherches en éducation tendraient à faire remonter le curseur bien avant cette période de vie.

<sup>11</sup> Laurel Westbrook & Aliya Saperstein, "New Categories Are Not Enough: Rethinking the Measurement of Sex and Gender in Social Surveys.", *Gender & Society*, vol. 29(4), 2015, p. 534-560

Historiquement la question des rapports entre la langue française et l'égalité femmes-hommes a connu une focalisation forte sur les intitulés de fonction et la désignation de leurs titulaires. Depuis la circulaire de 1984<sup>12</sup> (dire et écrire madame LA ministre, par exemple), l'objet du débat a souvent été désigné comme la « féminisation du langage », et été réduit au périmètre restreint des titres et fonctions.

Plus récemment, les termes de la discussion ont évolué, de manière à relier la question des fonctions à celle des publicités et communications sexistes, et à celle des stéréotypes (liés au sexe, au genre, à l'origine...). Une manifestation de cette approche plus englobante est la publication, le 23 octobre 2015, d'un « guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe »<sup>13</sup>, par le Haut Conseil pour l'Égalité entre les Femmes et les Hommes.

La préoccupation est donc ancienne, et elle est portée par des institutions nationales et internationales (notamment à la Conférence Générale de l'Unesco de 1987<sup>14</sup>). Sa prise en compte n'en reste pas moins complexe. Elle l'est d'autant plus dans un institut de recherche comme l'Ined, qui est à la fois éditeur d'ouvrages et de périodiques, d'un site internet, d'outils de communications publics, et auteur de documents à usage interne. Ces productions sont de natures différentes, les unes sont administratives (livret d'accueil, charte des chercheur.e.s associé.e.s<sup>15</sup>), d'autres sont scientifiques (ouvrages, articles dans la revue *Population* ou le bulletin *Population et Sociétés*), tandis que d'autres encore relèvent d'une communication auprès du « grand public » (« focus » ou fiches pédagogiques du site internet, rapport d'activité). Chaque publication, collection et média est dotée d'une rédaction en chef dont les prérogatives et l'indépendance doivent être préservées. La diversité des pratiques au sein de l'institut est donc compréhensible, et on peut y voir un laboratoire des pratiques d'égalité linguistique.

Une autre dimension très importante s'ajoute à cette diversité : la quasi intégralité des productions externes de l'Ined sont bilingues, en français et en anglais (100% des périodiques, 99% du site internet). Or il existe des différences linguistiques importantes qui affectent la portée pratique des choix de rédaction non-sexiste et inclusive.

Il est légitime de s'interroger sur le bien-fondé de pratiques nouvelles qui contredisent en partie les règles apprises au sein de l'institution scolaire et sur lesquelles reposent les manières d'écrire. C'est pourquoi seront pris au sérieux l'ensemble des arguments et questionnements soulevés par le sujet, des plus théoriques aux plus pragmatiques.

Ce document de travail s'appuie sur les acquis de la linguistique et des sciences sociales, et vise à faire le point sur des pratiques, afin d'éclairer par l'exemple les pistes concrètes disponibles pour les chercheur.e.s et pour leurs institutions. Il est ancré dans un cas précis, mais peut être vu comme une contribution à la réflexion collective dans l'enseignement supérieur et la recherche, avec volontarisme mais sans prescription ni injonction.

---

<sup>12</sup> Le gouvernement a créé en 1984 une commission de terminologie, présidée par Benoîte Groult, dont les propositions ont donné lieu à la circulaire du Premier ministre du 11 mars 1986 (Journal officiel du 16 mars), puis à celle du 6 mars 1998 (Journal officiel du 8 mars). <http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/stereotypes-et-roles-sociaux/fiches-de-synthese-5/article/feminisation-du-langage>

<sup>13</sup> Téléchargeable gratuitement ici : <http://bit.ly/1PccmRa>

<sup>14</sup> <http://unesdoc.unesco.org/images/0007/000769/076995F.pdf> (voir p. 129 l'alinéa « I » : la conférence invite « à adopter, pour la rédaction de tous les documents de travail de l'Organisation, une politique visant à éviter, dans la mesure du possible, l'usage de termes se référant explicitement ou implicitement à un seul sexe, sauf lorsque des mesures d'intervention positive sont envisagées »).

<sup>15</sup> Dans le présent document, lorsqu'un mot ne désigne pas une personne spécifique ou un groupe précis, c'est-à-dire lorsqu'on emploie un mot dans un sens « générique », on écrira « les doctorante.s » ou « les lecteurs/trices ». Les motivations de ce choix et ses applications concrètes font l'objet de développements spécifiques dans les pages qui suivent.

On abordera d'abord les fondements théoriques d'une rédaction non sexiste. On déclinera ensuite les aspects pratiques, d'abord les plus généraux, puis les différents supports de communication de l'Ined concernés, l'état des pratiques scientifiques actuelles, et enfin la question du bilinguisme. Une majorité des productions de l'Ined existent en Français et en Anglais, ce qui soulève une nouvelle série de questions.

# 1 Pourquoi ou pourquoi ne pas adopter une rédaction non-sexiste : aspects linguistiques, sociaux et éthiques

De Benveniste à Jakobson, d'éminent.e.s linguistes se sont démarqué de Saussure, pour qui la langue était un code déconnecté de toute pratique sociale. La sociolinguistique avec notamment Labov et Lakoff a démontré que l'usage d'une langue n'est pas sans lien avec les rapports sociaux et les positions sociales. Linguistes, philosophes et sociologues convergent :

« Tout usage correct du langage en général, est inculqué à l'individu par un dressage effectué par la société »<sup>16</sup>.

"La langue est un système symbolique engagé dans des rapports sociaux ; aussi faut-il rejeter l'idée d'une langue 'neutre' et souligner les rapports conflictuels."<sup>17</sup>

Les rapports de genre n'y font pas exception, comme l'ont montré notamment les cultural studies.

## 1.1 L'impossible neutralité du langage

Lucy Michel a retracé le glissement progressif, au fil des époques, du constat que le français ne compte que deux genres grammaticaux, à l'usage différencié du masculin et du féminin. Preuves à l'appui, elle invite à « Rompre avec le fantasme du « neutre »<sup>18</sup>. L'engagement de certains académiciens, dans les années 1990, contre l'usage de formes féminines des désignations de fonctions, a paradoxalement renforcé la démonstration que le français ne connaît pas le neutre. L'idée que le masculin serait le genre « non marqué », apparue dans les années 1930, indique un état des représentations sociales, une connotation. En disant « les statisticiennes », on emploie le genre « marqué », dont la compréhension est restrictive : on comprend qu'il s'agit exclusivement de femmes, alors que la locution « les statisticiens » inclut potentiellement des femmes... mais peut tout aussi bien ne désigner que des individus masculins<sup>19</sup>.

Cependant ce « marquage » n'est pas une donnée intangible et morphologique de la langue française. Le marquage est un acquis de l'usage, imposé progressivement depuis Vaugelas<sup>20</sup>. Cette capacité acquise par le masculin d'inclure du féminin n'en fait pas pour autant un genre neutre, qui n'existe pas en français. L'impact de cette pratique n'est pas neutre non plus :

« De manière générale, comme le montrent plusieurs études, dans différentes langues [...], l'utilisation du *masculin* biaise la représentation du genre en défaveur des femmes, et ceci de

---

<sup>16</sup> W.V.O. Quine, *Le mot et la chose*, Flammarion, 2010 (1960), p. 31.

<sup>17</sup> Marina Yaguello, *Les mots et les femmes*, Payot, 1978, p. 7.

<sup>18</sup> Lucy Michel, « Le « neutre » d'une langue sans neutre », *Implications philosophiques*, 2015 [en ligne]

<sup>19</sup> Sur la « théorie de la marque » et son utilisation, ainsi que celle de la « forme de base », voir Julie Abbou, doctorat de sciences du langage de l'université Aix-Marseille, 2011, p. 31-36. Elle cite également plusieurs linguistes qui, au contraire, considèrent que c'est le genre féminin qui est non-marqué, car on peut former le masculin à partir du masculin (plate/plat, grise/gris), en particulier à l'oral, tandis que l'inverse est impossible. Le masculin serait de ce point de vue une déclinaison abrégée de la forme féminine (*ibid.*, p. 33). Sur le marquage, voir également Chrystel Breysse, 2002, p. 94-95.

<sup>20</sup> En anglais également, c'est au nom d'une supériorité intrinsèque des hommes sur les femmes que « man » et « he » ont été promus comme mots génériques, et que les mots masculins devaient apparaître en premier dans une énumération (ex : sons and daughters), cf. Pamela J. Milne, "Women and words: The use of non-sexist, inclusive language in the Academy", *Studies in Religion/Sciences Religieuses*, vol. 18, n°1, March 1989.

manière automatique. »<sup>21</sup> L'hypothèse selon laquelle un usage générique du masculin (singulier comme pluriel) ne ferait pas obstacle à une représentation entièrement mixte est ainsi invalidée : écrire au masculin induit la perception que le signifié est plutôt masculin et freine la perception que le féminin est inclus dans le propos.

La notion de marquage, dont Roman Jakobson serait quasiment le seul tenant, fournit le seul argument linguistique de l'Académie française à l'encontre de la féminisation<sup>22</sup>. Or Michard (1996) souligne que Jakobson lui-même aurait progressivement renoncé à cette théorie. Plus encore, c'est justement Jakobson, explique Abbou (2011) qui forge un autre concept, « l'imaginaire linguistique » ou « mythologie linguistique », qui démontre que l'éventuel marquage est d'abord un fait sociologique et non grammatical. « Dans sa fonction cognitive, le langage dépend très peu du système grammatical [...]. Même une catégorie comme celle du genre grammatical, que l'on a souvent tenue pour purement formelle, joue un grand rôle dans les attitudes mythologiques d'une communauté linguistique. »<sup>23</sup>

Tout discours est une pratique du langage. La linguistique pragmatique qui s'est intéressé aux « actes de langage » a décrit les différentes fonctions possibles du langage, et démontré que le langage remplit très souvent plusieurs fonctions simultanément (Kerbrat-Orecchioni, 2001). Le contenu strictement informatif n'est donc qu'une partie de l'acte de langage que constitue un énoncé scientifique ou institutionnel. Or si la langue n'est pas neutre ni exclusivement informative, d'autres enjeux émergent.

## **1.2 Représentation et reconnaissance : ce que le langage dit, il peut le taire**

La question du masculin générique est directement liée à des enjeux symboliques.

Envisager une écriture non-sexiste, c'est implicitement soulever dans le langage sa possible injustice, et sa capacité à représenter plus ou moins bien telle ou telle catégorie. « Être tenu à l'écart de la dynamique d'apparition publique signifie être privé ou exclu d'une participation à la *polis*, ce qui revient tout bonnement, dans la perspective d'Arendt, à une privation de réalité, puisque le sens de la réalité du monde est seulement garanti par la présence d'autrui et par l'apparence publique. Sans possibilité de se faire voir et entendre, c'est le sens de la réalité de soi qui s'altère. »<sup>24</sup> Or le langage contribue à l'apparition publique.

L'invisibilité structurelle est considérée comme la manifestation de rapports sociaux inégaux, voire une forme de discrimination. Ainsi un rapport sur les « écrans pâles » qui critiquait la faible visibilité des minorités ethniques et non-blanches à la télévision française<sup>25</sup>, fut suivi d'une politique volontariste sous l'égide du CSA. Lorsque des minorités sont représentées avec des stéréotypes, c'est interprété comme une absence de « reconnaissance » (Honneth, 2005). Gerbner et Gross l'expriment de manière encore plus radicale (également au sujet de la télévision) : « la représentation dans le monde fictionnel manifeste l'existence sociale ; l'absence signifie une annihilation symbolique »<sup>26</sup>.

---

<sup>21</sup> Pascal Gygas et Noelia Gesto, « Féminisation et lourdeur de texte », *L'Année psychologique*, Volume 107, n°02, juin 2007, p. 242.

<sup>22</sup> <http://www.academie-francaise.fr/actualites/la-feminisation-des-noms-de-metiers-fonctions-grades-ou-titres-mise-au-point-de-lacademie>

<sup>23</sup> Roman Jakobson, *Essais de linguistique générale*, Minit, 1963, p. 84, cité in Julie Abbou, 2011.

<sup>24</sup> Olivier Voirol, « 'Les luttes pour la visibilité', Esquisse d'une problématique », *Réseaux*, 2005/1, n° 129-130, p. 95.

<sup>25</sup> *Écrans pâles? Diversité culturelle et culture commune dans l'audiovisuel*, Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (FASILD) – ACSE, La Documentation française, 2004.

<sup>26</sup> George Gerbner, Larry Gross, "Living With Television: The Violence Profile", *Journal of Communication*, vol. 26, n°2, Spring 1976, p. 182.

Les liens entre visibilité, reconnaissance, minorités, et rapports sociaux, sont établis. Détournant une citation de Picabia, un slogan féministe dit que « ce qui n’a pas de nom n’existe pas ».

Or le masculin utilisé comme catégorie générique, au singulier comme au pluriel, agit de fait comme une invisibilisation du féminin qui, au motif qu’il est supposé inclus dans le signifié, n’aurait pas à être exprimé comme signifiant. L’enjeu de la désignation se retrouve autour du nom de famille, c’est dans une logique d’égalité sociale femmes-hommes qu’on a ouvert la possibilité de transmettre aux enfants le nom de la mère, et non automatiquement celui du père.

Grammaticalement, l’usage générique du masculin est correct. L’enjeu est ailleurs, il consiste à acquérir une visibilité qui est un instrument de la reconnaissance (Honneth, Voirol). Car « la reconnaissance ne saurait pour autant se confondre avec la visibilité : s’il n’y a certes pas de reconnaissance sans visibilité mutuelle, la visibilité n’est pas un gage de reconnaissance – cette dernière est moralement plus exigeante puisqu’elle suppose une prise en compte d’autrui dans ses exigences fondamentales. »<sup>27</sup>

En élargissant le propos, la démarche consiste à adopter une rédaction « inclusive ». C’est-à-dire qui n’exclue pas, même involontairement, des personnes censées être incluses dans les propos. La question peut particulièrement se poser en matière d’identité de genre, d’orientation sexuelle, et de sexualité, mais aussi pour toute minorité sociale ou ethnique. Les publications scientifiques sont concernées, Michard et Ribéry (1982) ont analysé 3 auteurs de sciences humaines célèbres, révélant le sexisme indirect et implicite de leurs écrits<sup>28</sup>.

Claire Michard (1996) dévoile comment de nombreux énoncés, notamment scientifiques, sont sexistes alors-même que les femmes y sont présentes et ne sont pas ouvertement dévalorisées. La cause, explique-t-elle, réside dans l’asymétrie de la langue qui accorde une valeur générique au masculin et lui seul. Par conséquent le masculin désigne un être « humain absolu » et mais le féminin seulement un « humain relatif » (une sous-catégorie n’ayant d’existence que relativement à une catégorie générique). De fait le couple d’opposition homme/femme correspond sémantiquement à un couple asymétrique humain/femelle. « On trouve donc un nombre important de génériques ne référant qu’aux hommes, mais jamais aux seules femmes »<sup>29</sup>. Cette asymétrie ressort aussi dans une synthèse d’expériences qui concluent que « le générique masculin favorise l’activation des représentations masculines »<sup>30</sup>.

On identifie donc trois types d’enjeux : la visibilité des femmes et du féminin, la minoration et la péjoration<sup>31</sup>, mais aussi le contenu sémantique (général ou particulier) qui découle des formulations et de la mise en forme du discours.

### **1.3 Une question d’exactitude**

Comme le souligne Wendy Martyna, le masculin générique est source de confusion<sup>32</sup>. Il ne permet pas de savoir s’il est question uniquement de personnes masculines, ou des deux sexes. La question se pose en anglais comme en français.

---

<sup>27</sup> Voirol, *op.cit.*, p. 113.

<sup>28</sup> Claire Michard, Claudine Ribéry, *Sexisme et sciences humaines*, Presses universitaires de Lille, 1982.

<sup>29</sup> Claire Michard, « Genre et sexe en linguistique : les analyses du masculin Générique », *Mots*, n° 49, décembre 1996, p. 38.

<sup>30</sup> Markus Brauer, Michaël Landry, « Un ministre peut-il tomber enceinte ? L’impact du générique masculin sur les représentations mentales », *L’année psychologique*, vol. 108, 2008, p. 268.

<sup>31</sup> Ce que Yaguello analyse comme « la langue du mépris », cf. les ministres surnommées « Juppettes ». Voir également les mentions stéréotypées de « féminité », Chrystel Breysse, *op.cit.* p. 278 ss.

<sup>32</sup> Wendy Martyna, « What does ‘He’ mean ? Use of the generic masculine », *Journal of communication*, vol. 28, winter 1978.

Le masculin générique n'est pas précis, puisque rien ne le différencie d'un masculin spécifique. Envisagée sous cet angle, une rédaction non-sexiste serait un moyen de supprimer les ambiguïtés. La linguiste Edwige Khaznadar s'appuie ironiquement sur une analyse pointue du rapport de la commission générale de terminologie et de néologie (1998) hostile à la féminisation des titres et fonctions<sup>33</sup> : « le discours propre du *Rapport* est l'illustration de la nécessité de préciser le sens du masculin lorsqu'il y a lieu d'être clair, ce qui est contradictoire avec son propos, qui règlemente l'obligation d'utiliser ce même masculin sans clarification dans les textes officiels »<sup>34</sup>. Aucun masculin générique ne figure dans le rapport... ce qui lui permet d'échapper à toute ambiguïté.

## **1.4 L'illusion de règles immuables : le français évolue depuis des siècles**

Les travaux des historien.ne.s et des linguistes révèlent que la règle du masculin utilisé comme générique est récente. Éliane Viennot explore quatre siècles d'histoire et tire la conclusion que les évolutions de la langue depuis la période moderne ont consisté à faire reculer les formes féminines et étendre l'usage des formes masculines<sup>35</sup>.

Par conséquent, il faut se défaire de la croyance en une langue aux règles figées de longue date. Le sens uniforme et sexiste des évolutions successives du français légitiment de poser en 2017 la question des pratiques langagières et rédactionnelles, et d'envisager de les faire évoluer de manière égalitaire.

Malgré de profondes divergences sur la politique linguistique à suivre, un consensus se dégage assez nettement sur l'idée que la langue évolue. En 1996 a été créée la Commission générale de néologie et de terminologie, placée auprès du Premier ministre, pour remplacer les différentes commission *ad hoc* en la matière. Ses avis et définitions sont publiés au *Journal Officiel*, ce qui témoigne de l'importance institutionnelle accordée aux néologismes (principalement destinés, dans l'esprit de la commission, à se substituer à des termes étrangers et particulièrement anglais).

La question n'est donc pas de figer la langue ou de la faire évoluer, mais plutôt de quelle manière on aborde son évolution.

## **2 Questions pratiques : comment s'y prendre ?**

La langue offre de nombreuses possibilités d'écriture non-sexiste.

On peut considérer 3 types de questions : l'utilisation d'un féminin, la représentation typographique des termes génériques, et les autres formulations inclusives qui questionnent les catégories mentales. Le site et les périodiques de l'Ined étant édités en français et en anglais, il faut répondre à ces trois questions **dans les deux langues**.

### **2.1 Un épiphénomène : la « féminisation des noms de fonction »**

L'existence de noms de métier ou de fonction au féminin ne semble pas poser problème en soi, y compris pour un public peu féministe qui eut durant le 19<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup> siècle l'habitude d'appeler « madame la préfète » ou « madame la générale » des épouses désignées par la fonction occupée

---

<sup>33</sup> Michel Bozon (2006) a mis en évidence la fermeture répétée de la commission - « censure » dit-il - à ce que l'égalité femmes-hommes soit traduite par des pratiques langagières.

<sup>34</sup> « Le non-genre académique : doctrine de la domination masculine en France », *NQF*, vol. 26, n°3, 2007, p. 31.

<sup>35</sup> Éliane Viennot, *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin! Petite histoire des résistances de la langue française*, éditions lxe, 2014.

par leur mari (cf. Baudino 2006). Ces mots sont erronés au sens propre, ils n'ont d'autre valeur que la référence implicite à un statut « d'épouse de ». Cette convention bourgeoise fut longtemps la norme. Revenir sur cette convention pour que les femmes concernées soient désignées pour ce qu'elles sont, a soulevé en revanche de vives et durables résistances (bien qu'il existe des occurrences de fonctions féminisées antérieures au 19<sup>e</sup> siècle, Viennot 2014).

Pour le dire clairement : il paraissait plus normal de désigner des femmes pour ce qu'elles ne sont pas, que d'employer des mots signifiants ce qu'elles sont. La justification de cet usage n'est pas grammaticale mais sociale : le masculin est la norme, et les femmes ne font que bénéficier de la dignité ou la fonction de leur mari sans pouvoir revendiquer un statut propre, autonome. La vigueur des résistances à cette inversion de l'usage linguistique révèle à quel point elle est liée à une norme sociale.

Quel que soit l'usage qu'on a de la langue, il témoigne implicitement d'une conception du monde et des rapports sociaux, qu'on la véhicule consciemment ou par simple mimétisme.

La question dite de la « féminisation du langage » a connu une fortune médiatique (fallait-il continuer à dire « madame LE ministre » ?). Cependant elle n'est qu'un aspect (plutôt simple linguistiquement) du problème plus général du sexisme du langage.

De l'abondante littérature sur ce thème<sup>36</sup>, il ressort que les points d'achoppement dans la sphère francophone et surtout française sont les intitulés de fonction et les choix graphiques et syntaxiques (tirets, points...), tandis que depuis les années 1970 la sphère anglophone porte une très grande attention à l'ensemble des manières de rédiger et formuler.

## 2.2 Règles de féminisation

Des règles ont été élaborées, pour créer une forme féminine d'un substantif qui aurait exclusivement été utilisé au masculin jusque-là. Ces guides ont été rédigés par des linguistes en tenant compte de toutes les spécificités de la langue<sup>37</sup>. Ils n'ont pas force de loi et rappellent que l'usage finit toujours par prévaloir. Le plus connu en France est déjà ancien et partiellement obsolète<sup>38</sup>.

Concernant la recherche, les mots finissant en « eur » peuvent donner plusieurs formes au féminin, notamment en fonction de l'existence ou non d'un verbe du premier groupe sur la même racine. Cela étant, l'usage prévaut et des variantes demeurent.

L'exception la plus notable est le féminin de « chercheur ». Le féminin « chercheuse » existait déjà, mais depuis quelques années « chercheure » est de plus en plus employé. Par exemple « chercheure » est le mot retenu pour les *Orientations stratégiques pour les études sur le genre* coordonnées par Alban Jacquemart, Agnès Netter et Françoise Thibault (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, novembre 2012)<sup>39</sup>.

Pour autant, il n'existe de « règles » de féminisation que celles qu'on se donne, surtout en l'absence de recommandations faisant autorité (commission *ad hoc*, rapport officiel...). Dans sa thèse de doctorat, Chrystel Breyse compare les pratiques de 4 pays francophones et leurs chronologies respectives. La Belgique, la Suisse et le Québec ayant souvent devancé la France dans ce domaine (1979 au Québec), les « règles » de féminisation et recommandations dont on a pu se doter en

---

<sup>36</sup> Les publications portant sur le langage et l'écriture sexiste/non-sexiste est pléthorique, particulièrement en anglais, la bibliographie spécifiquement sur l'écriture scientifique est plus parcimonieuse. Voir la bibliographie *infra*.

<sup>37</sup> Cf. le court et pédagogique article de Marie-Anne Paveau, « La féminisation des noms de métiers : résistances sociales et solutions linguistiques », *Le français aujourd'hui* 2002/1 (n° 136), p. 121-128.

<sup>38</sup> *Femme, j'écris ton nom*, La documentation française, 1999.

<sup>39</sup> <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/134000070/index.shtml>



France se sont trouvés en concurrence avec des usages parfois déjà installés ailleurs (« auteure », notamment)<sup>40</sup>.

Exemples de formes attestées et communes dans la recherche :

auteure  
chercheure (en concurrence avec chercheuse)  
docteure<sup>41</sup>  
professeure

### **2.3 La représentation typographique du pluriel mixte ou du singulier double**

Il existe au moins 9 manières différentes d'écrire un mot de manière mixte :

- Le dédoublement : doctorants et doctorantes (ne fonctionne pas pour les pluriels épiciques).  
Avantage : force symbolique, visibilité de la mixité.
- Les tirets : chercheur-e-s. Cette forme est déjà utilisée par plusieurs entités féministes et dans des documents d'études sur le genre.
- Le point sur la ligne : chargé.e.s de recherche. Cette forme est plus récente et gagne du terrain. Elle occupe moins de place que le tiret qui a la largeur d'un espace standard. Attention au support de communication, car les logiciels pour malentendants comprennent mal cet usage du point.
- Le « E » majuscule : étudiantEs. Inconvénient : cette forme ne semble pas avoir pris hors d'une partie des milieux militants, et reste largement incompréhensible hors d'un lectorat très averti.
- Les parenthèses : doctorant(e)s. Unanimement décriées aujourd'hui pour leur dimension symbolique négative, l'indication du féminin étant littéralement mise entre parenthèse.
- Le point médian ou surélevé : ingénieur-e-s d'études. Il semble que ce soit la seule utilisation régulière de ce caractère spécial. C'est un caractère spécial qui ralentit légèrement l'écriture, mais il a pour lui de ne pas être confondu avec un autre signe.
- La barre : directeur/trice de recherches. La barre est plutôt réservée aux cas de doubles syllabes, on ne trouve pour ainsi dire pas « doctorant/e ». Cela introduit une 2<sup>e</sup> forme non-grammaticale, en plus du tiret ou du point.
- Le néologisme accumulatif : auteureuses, nombreuses, iel, illes ...
- L'usage unique du point (ou du tiret) : les doctorantes ou les chercheures. Plus discrète visuellement (le pluriel n'entraîne pas de signe supplémentaire), cette formule ne sépare pas la flexion de genre et la flexion de nombre, le radical est séparé du morphème flexionnel par un signe unique.

Dans une logique de communication et de cohérence, un texte devrait *a minima* se tenir à un choix typographique unique. La question peut se poser de généraliser le choix à tout un support (ouvrage collectif, site internet, numéro de revue...). La diversité de formes possibles est un écueil pour qui n'a pas opté pour ses propres préférences, actuellement 3 formes sont utilisées fréquemment par les promoteur.e.s d'une rédaction non sexiste : le tiret, le point sur la ligne, et le point médian.

---

<sup>40</sup> Chrystel Breyse, *Du général aux particulières, politiques linguistiques de féminisation de la langue en France, Belgique, Suisse et Québec*, Thèse de doctorat de Lettres, Arts, Communication et Sciences du langage, université Aix-Marseille, 2002. Le corpus examiné contient notamment « auteure », « chef », « directrice », « professeure », rectrice », mais pas « chercheure », « chercheuse », ni « docteure ». Le manuscrit officiel de la thèse porte néanmoins la mention « docteure de l'université ». Cette thèse expose en détail le contenu et les instances de la politique linguistique des 4 pays concernés. La France se caractérise par une pluralité d'instances pérennes ou ad hoc, dont les positions sont parfois contradictoires.

<sup>41</sup> Venu du Québec puis la Suisse, cf. Chrystel Breyse, op.cit. p. 75, ainsi que p. 71.

Ces choix devront aussi être appliqués aux qualificatifs et participes des mots concernés.

En l'absence de changement graphique, une autre méthode a pour but d'éviter le primat symbolique du genre masculin. Il s'agit d'une règle ancienne tombée en désuétude depuis Vaugelas, l'accord sur le dernier substantif, dit aussi « règle de proximité ». On écrivait ainsi : « des colloques et des publications très nombreuses ». Le retour à cette règle est réclamé depuis peu par des féministes, mais elle est connue de très peu de monde. Par conséquent, la mettre en application pourrait passer, auprès de lecteurs qui ignorent cette règle passée, pour une incompétence ou un raté de relecture.

## **2.4 Au-delà de la grammaire. Le discours reflète des catégories mentales : ordre des mots, connotation, et catégories de référence**

D'autres choix rédactionnels peuvent répondre à l'impératif d'inclusion, combinées ou non à l'écriture épiciène et bisexuée.

### **2.4.1 Les noms génériques et les formulations mixtes**

Parmi toutes les manières de rédiger de manière non-sexiste, le recours aux mots **épiciènes** est d'un grand secours. Un mot épiciène s'écrit de la même manière au masculin et au féminin : ministre, élève, journaliste, ou encore... féministe<sup>42</sup>. Mais au singulier leur utilisation peut rester problématique en raison des articles et adjectifs qui s'accordent en genre.

En anglais, des termes académiques épiciènes comme professor, doctor ou Dr., là où leurs équivalents français sont nécessairement genrés.

En français, le pluriel mixte et le singulier générique concentrent une grande partie des difficultés, surtout si l'on garde à l'esprit qu'ils doivent s'appliquer à tout le groupe de mots concernés : articles, qualificatifs, et substantifs (ex : de nombreux/ses doctorant.e.s).

L'inconvénient majeur le plus souvent invoqué est la lourdeur des formes doubles, à la rédaction comme à la lecture. La solution de facilité penche alors en faveur de la tradition : un pluriel masculin. L'usage de longue date est qu'un pluriel de genre masculin puisse aussi bien inclure des femmes que ne concerner que des hommes : « les chercheurs de l'Ined ».

C'est précisément ce qu'une démarche non-sexiste et inclusive cherche à éviter.

### **2.4.2 Les asymétries**

Le sexisme peut se nicher dans des asymétries, comme celle entre « monsieur » d'un côté et le binôme madame/mademoiselle de l'autre. Aux États-Unis où l'asymétrie comparable existait, un néologisme Ms (qui se prononce « mizz ») s'est imposé récemment pour désigner les femmes indépendamment de leur statut marital.

L'asymétrie peut avoir plusieurs formes. Les analyses portant sur la presse (méthodologie Mediawatch notamment<sup>43</sup>) ont mis en évidence que les femmes sont souvent décrites par leur physique et leur apparence, les hommes très rarement. De même il est plus fréquent qu'elles ne soient désignées que par un prénom, et présentées par leur statut marital ou parental plutôt qu'une profession ou fonction, à l'inverse des hommes. L'écriture scientifique se prête *a priori* moins à ces travers, mais le risque n'est jamais nul.

---

<sup>42</sup> Pour être complet il convient d'ajouter la catégorie des hyperonymes, *individu*, *personne*, qui font abstraction du sexe de la personne concernée.

<sup>43</sup> Barré Virginie, Sylvie Debras, Natacha Henry, et Monique Trancart, *Dites-le avec des femmes. Le sexisme ordinaire dans les médias*, Paris, CFD, 2000.

### 2.4.3 Difficulté : choisir entre plusieurs féminins concurrents

L'usage n'est pas le même selon les pays, les époques, voire les cultures (militantes, disciplinaires...). De même que certains mots ont changé de genre en peu d'années (« autoroute » a été créé et utilisé au masculin, aujourd'hui son usage est exclusivement féminin), des formes féminines ont changé. Quelques cas concernent spécifiquement la recherche : « docteur » avait longtemps donné « doctoresse », on utilise aujourd'hui massivement « docteure ».

Écrira-t-on chercheure ou chercheuse ? Auteure ou autrice ? Comme pour les choix typographiques, l'impératif premier est de se tenir à un même choix dans un texte donné. Les responsables concerné.e.s doivent aussi s'interroger sur leur volonté d'uniformiser un média (site, revue), ainsi que sur les textes hors-articles (présentation d'une revue ou d'une collection, ainsi que tous les textes éventuels non-signés).

### 2.4.4 La stratégie de l'évitement

En supprimant les mots désignant des personnes, on évite la difficulté des mots génériques ou bisexués. Par exemple, une phrase contenant « chercheurs et chercheuses » sera remplacée par « les recherches » ou « les travaux ». Dans certains cas ce choix oblige à un plus grand nombre de caractères pour maintenir une formulation grammaticalement correcte. Or certains supports (titres internet, tweets), et la quasi-totalité des articles scientifiques, ont un nombre de caractères maximum (en français, car en anglais c'est usuellement le nombre de mots qui est comptabilisé). C'est aussi une forme d'abstention qui, implicitement, maintient l'invisibilité des femmes dès qu'on est au pluriel bisexué ou au singulier générique. Ce constat s'applique principalement si le procédé est généralisé à tout un support ou tout un texte, pas s'il est combiné à d'autres techniques.

### 2.4.5 Hiérarchies implicites

Il est de plus en plus fréquent pour les féministes de parler « d'inégalités femmes/hommes » au lieu de « hommes/femmes », ou encore d'énumérer « les femmes et les hommes » plutôt que l'inverse. L'idée est de suivre l'ordre alphabétique (« f » vient avant « h »), en partant de l'intuition que ne pas suivre l'ordre alphabétique répondrait implicitement à un autre ordre, symbolique et hiérarchique. La grammaire et la linguistique ne sont pas en cause, mais même les formes les plus grammaticalement correctes peuvent être empreintes de sexisme, comme l'ont montré plusieurs.e.s auteur.e.s (cf. *supra* Michard).

De la même façon, une écriture inclusive ou « gender neutral » (on trouve aussi les expressions « gender fair », « gender sensitive ») consiste, en amont, à ne pas utiliser le masculin comme une catégorie générique ou un universel de référence. Un titre sur le site internet du *Monde* illustre ce qu'il est souhaitable d'éviter : « Les accidents du travail en baisse... sauf pour les femmes », prenant ainsi le masculin comme référence et le féminin comme cas particulier. Après quelques jours, l'article toujours en ligne a changé de titre : « Accidents du travail : les femmes plus concernées que les hommes », preuve que le biais a été identifié. L'exemple canonique de cet androcentrisme inconscient a été observé et critiqué chez Claude Lévi-Strauss, qui écrit dans un ouvrage « le village entier partit le lendemain dans une trentaine de pirogues, nous laissant seuls avec les femmes et les enfants, dans les maisons abandonnées »<sup>44</sup>.

La même logique conduira à éviter de préciser le sexe de la personne dans les seuls cas où il s'agit d'une femme : « femme professeur », « femme policier », laissent entendre que le masculin est la référence voire l'universel, et le féminin un cas particulier. Sauf exception, tout nom de fonction et la

---

<sup>44</sup> Nicole-Claude Mathieu, « Critiques épistémologiques de la problématique des sexes dans le discours ethno-anthropologique », *L'Anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Côté-femmes, 1991. Nous soulignons.

plupart des substantifs peuvent être écrit au féminin même si seule la forme masculine était connue jusque-là (cf. *Femme j'écris ton nom*, 1999).

Il convient de ne pas oublier que l'inclusivité totale, toutefois, implique de tenir compte des personnes non-binaires et trans. L'expérience a montré, y compris à l'Ined, que demander le « sexe » dans certaines enquêtes (au lieu, par exemple de « l'état civil ») soulève des critiques croissantes de la part de personnes qui ne s'estiment pas représentées par la variable binaire « femme/homme », et qui l'expriment parfois au cours de la collecte.

## **2.5 Spécificités et handicap de la langue française**

Le français cumule deux difficultés pratiques qui compliquent une démarche inclusive : le neutre n'y existe pas, et l'accord de genre occupe une place importante. Tout substantif et tout pronom est de genre soit féminin soit masculin, à la différence par exemple de l'anglais (*it is a chair*).

De plus, comme dans les langues déclinées telles l'allemand ou le russe, de nombreux mots doivent être accordés avec le genre du substantif auquel ils se rapportent (et avec leur nombre), y compris les participes des verbes : les nombreuses enquêtes que j'ai recensées/les nombreux colloques que j'ai recensés. Ou les auteur.e.s que j'ai lu.e.s.

Combinées, ces caractéristiques du français entraînent que les partis pris de rédaction non-sexiste peuvent avoir des conséquences sur un très grand nombre de mots et pas uniquement les substantifs. Le risque de lourdeurs est donc réel, à la rédaction comme à la lecture. L'argument de la lourdeur réserve toutefois des surprises (cf. *infra*).

## **3 S'adapter aux différents supports et à leurs publics en restant « lisible »**

Comme les autres institutions de recherche l'Ined a de nombreux supports de communication et publications. Ne pas rendre la lecture pénible ou confuse est une préoccupation constamment à l'esprit des personnels.

### **3.1 Diversité des supports de communication et d'édition de l'Ined**

La formule de Marshall McLuhan « le medium est le message » invite à ne pas sous-estimer les spécificités de chaque forme ou support d'expression. Chaque medium a effectivement ses usages et ses codes.

Les supports sont variés à l'Ined :

- Ouvrages
- Documents de travail
- Revue *Population*
- Bulletin *Population et sociétés*
- Site internet
- Affiches, brochures, programmes de colloques
- Rapport d'activités
- Rapports *ad hoc*
- Communiqués de presse
- Lettre d'information électronique InedActu

- Vidéos
- Réseaux sociaux
- Sites dédiés : individuels, d'unités de recherche, de pôles, de projets
- Brochures et site de la cohorte Elfe

Les publics ciblés par ces supports vont du plus large (site internet, *Population & Sociétés*) au plus averti (*Population*, documents de travail). Les conventions d'intelligibilité ne sont pas les mêmes pour tous ces supports. Les contraintes pratiques varient elles aussi, une accroche sur le site internet ne peut dépasser un nombre (réduit) de caractères, de même qu'un *tweet* n'en comptera pas plus de 140.

Julie Abbou fournit un cadre pour mieux penser les choix rédactionnels et typographiques : « trois principaux critères rentrent en compte dans le choix de ces formes : l'aisance technique pour les réaliser, en particulier pour l'écriture numérique aujourd'hui majoritaire, la lisibilité du texte, et, enfin, une sémantique de la typographie. [...] Se joue ici la recherche d'équilibre entre lisibilité du texte et visibilité des modifications apportées. Toutefois, tout changement nécessite un désordre préalable, et des travaux ont montré qu'après un temps d'habituance, ces marquages n'alourdissent pas la lecture. »<sup>45</sup>

### **3.2 Ce qui complique ou ralentit la lecture**

L'Académie française argue d'un alourdissement excessif de la lecture pour refuser les rédactions dédoublées (ex : certain-e-s maître-sse-s de conférence). Cette question de la « lourdeur » échappe largement à la linguistique et ressort plutôt des sciences de l'information et de la communication.

Gygax et Gesto (2006) ont démontré que, passé un effet de surprise à la première occurrence d'une rédaction non-sexiste, des étudiant.e.s ne lisent pas plus lentement un texte féminisé et n'ont pas plus de difficulté à le comprendre. Dès la deuxième apparition de la forme épïcène ils maintiennent une vitesse de lecture inchangée<sup>46</sup>.

Néanmoins, la question des facteurs qui facilitent ou ralentissent/compliquent la lecture ouvre d'innombrables pistes, et suscite une bibliographie scientifique très riche.

La complexité croissante des modes d'expression visuelle démontre une capacité des publics à s'adapter à de nouvelles contraintes de compréhension. Les bandes dessinées, les films sous-titrés, les chaînes d'information disposant de plusieurs bandeaux apportant des informations différentes simultanément, les écrans dédoublés comportant une incrustation (écran dans l'écran, comme lors de discussions sur Skype), en sont des exemples. La diversité et la complexité des modes d'écriture « sur écran » développée par des utilisateurs lambda, qu'il s'agisse de SMS, discussions sur internet, etc., est considérable et témoigne d'une capacité du lectorat à s'adapter à des rédactions innovantes (Mourlhon-Dallies, 2010).

Les supports écrits papiers traditionnels ne sont pas exempts de complexité, les formes typographiques des dialogues ou des didascalies, les variations de police ou de taille des caractères, ou encore dans la presse une circulation non-linéaire du texte autour des illustrations, sont communément acceptés.

Sur internet, la contrainte est double : certains écrans rendent la lecture plus fatigante que des supports dédiés (papier, liseuse à encre électronique<sup>47</sup>), et il est extrêmement facile de quitter un

---

<sup>45</sup> Julie Abbou, « Pratiques graphiques du genre », *Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques*, n°24, octobre 2013, p. 4.

<sup>46</sup> Gygax & Gesto, *op. cit.*

<sup>47</sup> Benedetto *et alii*, "E-readers and visual fatigue", *PLOS One*, vol. 8, n°12, December 2013.

site pour un autre. Il est donc plus risqué d'imposer des contraintes de lecture lourdes aux internautes, qui peuvent passer à autre chose en un clic.

De nombreux aspects des documents électroniques en rendent la lecture plus complexe ou plus lourde que celle sur papier ou d'un document en texte brut. La multiplication d'éléments visuels et typographiques additionnels par rapport au papier standard, est ancrée dans la pratique courante des internautes (jeux de couleurs ou de soulignement pour les liens hypertextes, arobase, symboles liés à des applications<sup>48</sup>, émoticônes... cf. Fortunati & Vincent 2014). Par exemple sur la copie d'écran (cf. annexe E) d'un article de la *Revue de santé publique*, on trouve simultanément une figure, du texte, le numéro de page de la version papier, des liens hypertextes, et des appels de note.

La lecture de liens hypertextes est un processus plus complexe que la lecture linéaire sur papier, et elle mobilise une « charge cognitive » importante (De Stefano & Lefevre 2007, annexe F) qui ralentit souvent la lecture<sup>49</sup>.

D'autres dimensions, liées à l'organisation spatiale de l'information, ralentissent également la lecture. Ainsi sur un même support, internet, des travaux démontrent de manière récurrente que lorsque l'information sur une page internet est organisée de manière horizontale, le temps de lecture et la rapidité de détection d'une information sont plus longs qu'avec une organisation en colonnes<sup>50</sup>. Les caractéristiques facilitant ou handicapant la lecture sont très nombreuses, les couleurs entrent en compte (on déconseillera d'écrire en jaune sur blanc), de même que les polices de caractères (et leur diversité, car plus on les multiplie moins le texte est lisible). Sur internet, le choix des polices est déterminant car certaines ont un risque plus important que d'autres de ne pas s'afficher correctement, l'écran est alors truffé de marques géométriques qui remplacent les caractères non-lus. Le fait qu'il n'existe pas un standard unique d'encodage de caractères latins (UTF, ISO, Windows...) provoque fréquemment ce type d'anomalies (typiquement en faisant suivre un courriel).

S'ajoutent à cela les propriétés des médias en eux-mêmes. Des recherches sur l'ergonomie de la lecture ont établi qu'on lit 25% plus lentement à l'écran que sur papier<sup>51</sup>. Lire un texte qui se déplace à l'intérieur d'une fenêtre fixe (par défilement ou « scrolling ») est cognitivement plus complexe et perturbant que déplacer le regard sur une page imprimée et tourner des pages<sup>52</sup>. Par comparaison, la qualité de lecture ne baisse que de 11% lorsqu'on mélange l'ordre des lettres des mots (sauf la première et la dernière de chaque mot)<sup>53</sup>.

L'intuition que certains procédés compliquent la lecture ou la rendent plus fatigante est donc fondée, mais une fois mesurée, la gêne n'est pas forcément où on l'anticipait.

La « lisibilité » englobe quantité d'aspects, aussi bien matériels (type de papier ou d'écran, encres passives, luminosité), sémiotiques (couleurs, utilisation de symboles, interprétation des images, cohérence des éléments entre eux), typographiques (types et variété des polices, jeux d'échelles, interlettrage et interlignage), graphiques (mise en page, forme et taille des colonnes...), que psycho-

---

<sup>48</sup> Sur Wikipédia par exemple, ce symbole  signale un lien vers une page extérieure à l'encyclopédie.

<sup>49</sup> « The was considerable evidence that at least some features of hypertext can lead to poorer performance compared to traditional linear presentation and that the reduced performance was linked to cognitive load », D. De Stefano & J-A LeFevre, « Cognitive load in hypertext reading : a review », *Computers in Human Behavior*, n°23, 2007, p. 1363.

<sup>50</sup> Léger, Tijus, Baccino, *op.cit.*

<sup>51</sup> La déperdition de 25% concerne les écrans rétro-éclairés, pas l'affichage passif. <http://fr.slideshare.net/cddp37/baccino-la-lecture>

<sup>52</sup> Leger, L., Tijus, C. & Baccino, T., « Disposition spatiale et détection des mots », *Le Travail Humain*, vol. 69, n°4, 2006 ; voir aussi Mangen *et alii*, 2013.

<sup>53</sup> Rayner *et alii*, 2006. Voir aussi autour de cette expérience : <http://www.mrc-cbu.cam.ac.uk/people/matt.davis/cmabridge/>

et neuro-linguistiques (parcours de l'œil sur une page et sur un écran, ancrage sur des mots-clés, durée appropriée pour un défilement automatique)...

La linguistique, le choix des mots et éventuellement de leur graphie, n'est qu'un des éléments en jeu dans la lisibilité. Ainsi les recherches sur la *readability*, développées au long du 20<sup>e</sup> siècle, ont fortement mis l'accent sur la longueur des phrases et les aspects purement rédactionnels (ex : le readability graph d'Edward Fry).

Typographie et choix de rédaction ne sont donc que des aspects parmi d'autres qui rendent la lecture et la compréhension plus ou moins faciles.

## 4 Comparaison des pratiques francophones et anglophones

Jusqu'à la fin de l'année 2015 on ne trouvait pas en France l'équivalent des nombreux guides de rédaction non-sexiste produits par les institutions, universités, et organismes privés en Belgique, Suisse, ou Québec, ou leurs équivalents dans le monde anglophone. Une brochure interne de 4 pages du Conseil régional d'Île-de-France est une des premières occurrences de ce type<sup>54</sup>. Les rares publications existantes portent spécifiquement sur la féminisation des noms de métiers et de fonction, dont on a vu qu'elle n'est qu'un aspect de la question. Ce déficit a été comblé récemment grâce au *Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe*. Un bref état des pratiques est possible.

### 4.1 Dans quelle mesure a-t-on le choix dans la rédaction ?

#### 4.1.1 Quand l'écriture mixte est une obligation

Un double principe s'est progressivement répandu dans les pratiques langagières, d'une part pour désigner les individus, d'autre part pour des formules à portée générale.

Depuis une circulaire du Premier ministre de 1986, le principe d'adapter la désignation officielle au sexe de la personne est posé officiellement en France. Elle fut peu suivie d'application dans les faits, conduisant un autre Premier ministre à émettre une nouvelle circulaire comparable en 1998, avec cette fois un effet croissant dans les documents officiels pour les noms de fonction et de profession (« madame la maire », « avocate »... aussi bien pour les pronoms que les substantifs). Cette évolution française est décrite dans la littérature scientifique comme tardive et émaillée de fortes résistances par comparaison avec d'autres pays francophones (Dawes 2003).

Le journal Le Monde a fait le choix d'adapter ses règles internes de correction, sur le même mode, suivi plus récemment par le Figaro. La « féminisation » des titres et fonctions devient ainsi progressivement la norme dans l'espace officiel mais aussi les médias privés.

Le droit est intervenu sur un autre plan, les offres d'emploi. Depuis la loi sur l'égalité professionnelle de 1983, la mention du sexe est interdite dans les offres d'embauche, interdiction du code du travail renforcée par la suite dans le code pénal dans le cadre de la lutte contre les discriminations. Concrètement, cela se traduit par des intitulés et descriptions de postes non-mixtes, les

---

<sup>54</sup> *Le genre dans la communication*, <http://m.centre-hubertine-auclert.fr/outil/le-genre-dans-la-communication>

préconisations officielles (ministère de l'emploi, Pôle emploi) étant de doubler les marques de mixité : « enquêteur/enquêtrice H/F » et d'apposer au minimum la mention H/F ou F/H<sup>55</sup>. Hors de ces deux domaines, les seules obligations restent celles qu'on s'impose ou que se fixe à un instant « t » un organisme ou une publication. Les pratiques en vigueur sont d'ailleurs hétérogènes.

#### 4.1.2 Dégenrer, ou désexiser ?

Deux approches différentes (et compatibles) permettent une écriture non-sexiste.

La première consiste à *dégenrer*, c'est-à-dire ne pas utiliser les mots pour lesquels le genre social intervient (il est impossible de faire disparaître le *genre grammatical*, puisque tout substantif, en français, est masculin ou féminin). L'emploi d'infinitif, dans des consignes ou des titres, est une forme dégenrée. Au lieu d'écrire « quelles personnes peuvent se porter candidates ? » on formule « comment candidater ? ». Les tournures impersonnelles sont l'autre principal moyen d'éviter une présence du genre dans le discours. Au lieu de « les femmes/ hommes/ personnes/ individus ont changé leurs pratiques contraceptives » on peut ainsi formuler « les pratiques contraceptives ont évolué ». Systématisée, cette pratique rédactionnelle prête le flanc à la critique car elle est une forme d'évitement qui ne répond pas à l'enjeu de la visibilité (*cf. supra*).

La deuxième approche relève d'une *désexisation* du langage<sup>56</sup>. Contrairement à la stratégie précédente, aucun mot n'est exclu, c'est leur utilisation, le discours, qui est en cause. Il s'agit alors d'éviter toutes les asymétries entre femmes et hommes, et aussi plus largement entre masculin et féminin. Ces asymétries peuvent être syntaxiques, grammaticales, ou sémantiques. Chaque fois que les femmes ou le féminin sont, même implicitement, une sous-catégorie, alors que dans le même temps les hommes ou le masculin ne le sont pas, le contenu sémantique associé aux un.e.s et aux autres est asymétrique (*cf. supra*, et notamment Michard 1996).

#### 4.1.3 Un constat : pas d'uniformité entre les personnes volontaristes

Signalons que les usages sont encore très mouvants. Par exemple on trouve sur le site internet du GIS Institut du genre des formes alternatives l'une à l'autre, ce qui traduit une vraie diversité de pratiques. Ce constat, loin d'être une critique, signale surtout la difficulté de se tenir à une pratique uniforme dès que plusieurs personnes sont impliquées dans la rédaction, y compris entre spécialistes partageant un bagage commun en études sur le genre<sup>57</sup>.

Le rapport ministériel de 2012 portant *Orientation stratégiques pour les recherches sur le genre* (Jacquemart *et al.*) a adopté le « - ». Parfois on relève dans un même document deux graphies différentes :

De même la revue *Genre sexualité et société* oscille d'une page à l'autre entre deux choix typographiques : ici auteur-e-s (<http://gss.revues.org/747>) mais là auteur.e.s (<http://gss.revues.org/725>) ce qui conforte l'impression qu'aucun usage ne s'est encore imposé aux autres<sup>58</sup>. Dans la *Revue française de sciences politiques*, l'utilisation du point est préférée, pour les auteur.e.s qui ont choisi de ne pas recourir au masculin générique<sup>59</sup>.

Il est compréhensible que cette absence de consensus contribue aux réticences des auteur.e.s les moins convaincu.e.s de modifier leurs pratiques.

---

<sup>55</sup> L'Académie française publia en 1984 un rapport dénonçant comme incorrect cet usage des marques de mixité, à l'encontre de la loi entrée en vigueur.

<sup>56</sup> Véronique Perry (coord.), *Désexisation et parité linguistique - Le cas de la langue française*, ANEF, 2005.

<sup>57</sup> À l'Ined, plusieurs dizaines de personnes participent à la création des pages et aux contenus du site internet. Sauf formation collective et volontarisme, on peut anticiper une diversité de pratiques.

<sup>58</sup> Pages consultées le 17 janvier 2017/

<sup>59</sup> « Lectures critiques » et « comptes rendus » par différent.e.s auteur.e.s, *RFSP*, vol. 64, 2014/5, p. 978, 984, 993, 1004, 1012...



## 4.2 Les pratiques dans la recherche francophone

### 4.2.1 À l'Ined

L'hypothèse qu'un usage irait de lui-même semble battue en brèche par les faits.

- *Population*

Le numéro 2011/2 contient un article utilisant une graphie double dans le contenu du texte « Les orientations intimes des premiers pacsé.e.s », avec le point aligné. Les adjectifs associés à ces formes dédoublées ont été laissés au masculin pluriel, dans le titre comme dans le texte (au lieu de « les première.e.s pacsé.e.s »). C'est un compromis entre prise en compte du genre et refus de surcharger la graphie.

La pratique évolue avec les textes soumis. Dans le volume 2013/3, les tableaux (ex. p. 391) portent la mention « calculs des auteur-e-s », avec le point médian. La revue a lancé fin 2015 un prix, intitulé « jeune auteur-e » en français et “young author prize” en anglais. L'utilisation du point, sans être systématique, est donc entrée dans les habitudes la revue.

- Ined Éditions : « recommandations aux auteurs »

Les éditions de l'Ined se sont dotées en français d'un document très détaillé de 12 pages de « recommandations aux auteurs », disponible en ligne. Il mentionne la féminisation des noms et renvoie au site dédié du CNRS (annexe H). La version anglaise des recommandations est beaucoup plus concise et ne reprend que peu d'éléments du document français<sup>60</sup>.

- Des documents à usage interne

Certains documents internes, notamment des chartes destinées à des catégories de personnes précises, utilisent la graphie dédoublée avec le « - ». En dehors du site internet, cette pratique reste très minoritaire. On relève un autre cas, d'un document-type trahissant un désir d'économie de caractères, dont les mentions finales étaient rédigées dans une forme inusitée « le/a XX ». Le masculin générique était néanmoins dominant dans ce texte.

- Documents de colloques et de présentation scientifique

Des brochures et programmes sont créés en interne, pour des journées d'étude et colloques.

En anglais, un programme de colloque utilise le mot « *chair* » pour toutes les personnes concernées, plutôt que *chairman* ou *chairwoman*.

En français, on trouve au moins un exemple de programme de colloque qui adapte au cas par cas selon le sexe « *introductrice* », « *présidente* » ou « *président* ».

- Documents d'enquête

Lettre avis, documents de présentation destinés aux enquêté.e.s, questionnaires, documents de restitution ou de liaison après collecte ou entre deux vagues... de nombreux types de documents sont produits et rédigés dans le cadre d'une enquête, pour les non-spécialistes.

D'après une sélection de documents de ce type récents, le masculin générique reste fréquent, ce qui est conforme à l'usage le plus fréquent. Dans le cadre d'une enquête, les formes inhabituelles peuvent être considérées comme indésirables, du moins lorsqu'elles risquent de détourner l'attention des enquêtés du contenu des questions.

Les choix typographiques ne sont pas stabilisés (*cf. supra*). Une brochure récente de présentation d'enquête mêle différents parti-pris : la forme typographique « conjoint(e) ou ami(e) », et la rédaction dédoublée « l'enquêteur ou l'enquêtrice » associée au masculin générique « il sera muni... ».

---

<sup>60</sup> <http://www.ined.fr/fr/publications/publier/soumettre-manuscrit/>  
<http://www.ined.fr/en/publications/publishing/submitting-manuscript/>

- Le site internet

Dans le cadre de la réflexion sur la refonte du site, le principe de se tourner vers une rédaction non-sexiste a été approuvé et mis en œuvre en 2014, notamment en utilisant le « - », par exemple dans la rubrique « nos chercheur-e-s ont publié ». Le rapport d'activité, lui-aussi destiné au grand public, utilise le masculin générique, mais aussi des formes féminines comme « chercheure ».

- Elfe

Le magazine réalisé en 2014 par l'équipe Elfe pour les enfants de l'enquête pilote contient des phrases comme « si tu étais aussi fort(e) tu pourrais... ».

Rappelons que la diversité des pratiques n'est pas spécifique à l'Ined, puisqu'il n'existe pas de règles univoques de rédaction non-sexiste et inclusive. En outre, l'indépendance de chaque rédaction et rédaction en chef est un principe général auquel l'Ined ne fait pas exception. Cette diversité de pratiques est un état de fait.

#### **4.2.2 L'exercice difficile de ré-écriture : cas pratique**

Il est beaucoup plus facile d'écrire dès le départ en adoptant des principes de mixité, de non-sexisme et d'inclusion, que de modifier un texte « traditionnel ». L'expérience le démontre.

Une première commande avait été passée, consistant à intervenir sur des chartes en vigueur dans l'institut, et dont la rédaction était au masculin générique. Deux scénarios ont été testés : ajouter des marques de mixité chaque fois que nécessaire, sans rien changer d'autre ; ou reformuler en partie le contenu en diversifiant les procédés. Le résultat est détaillé à l'annexe I.

Le premier document était de 12 pages. Avec le scénario 1, 437 tirets et autres modifications ont été ajoutées (ex. « le ou la »), avec un maximum de 57 sur l'une des pages. Avec le scénario 2, ce nombre tombe à 32 (avec 1 à 9 utilisation de tirets par page). Pour l'autre document, de 8 pages, on comptait 274 ajouts de marques de mixité dans le premier scénario, et 53 dans le deuxième. De nombreuses variantes du deuxième scénario sont envisageables, par exemple sans abréviation ou sigles. Le parti pris était de réduire au maximum les marques graphiques de mixité de type « chercheur-e ».

Aucune des deux pistes proposées n'a été retenue, la première a paru trop lourde visuellement, la deuxième impliquait des partis pris non-souhaités (abréviations, mentions moins nombreuses des personnes ou fonctions). Un troisième scénario, qui n'a pas été testé, aurait consisté à réécrire le document de zéro, en tenant compte de l'ensemble des contraintes. La réécriture est donc une option parfois insatisfaisante. Certains textes s'y prêtent plus que d'autres.

En utilisant simultanément les différentes techniques disponibles, il est possible de généraliser une rédaction non-sexiste sans multiplier les formes typographiques spécifiques. Une deuxième demande portait sur un texte destiné au site internet, il a été possible de supprimer tous les masculins génériques, d'introduire des marques de mixité (mention du masculin et du féminin), de remplacer certains masculins génériques par des mots épécènes, le tout sans recourir une seule fois au tiret « - e ». Le résultat est à la fois non sexiste, inclusif, et conforme aux habitudes grammaticales acquises par la majorité durant la scolarité.

#### **4.2.3 Dans l'édition scientifique (hors Ined)**

Les rédactions féminisées et les graphies dédoublées ont fait leur apparition il y a de nombreuses années.

- La graphie dédoublée dans des publications scientifiques

La graphie dédoublée (parenthèses, tiret ou point) est utilisée dans des articles publiés dans des publications scientifiques francophones, y compris des revues qui ne sont pas spécialisées sur les questions de genre :

- Christian Trotzier, « Vingt ans de trajectoire après un licenciement collectif », *Revue économique*, vol. 56, 2005/2, p. 257-275
- Nathalie Saint-Amour, « Conciliation famille/emploi au Québec », *Informations sociales*, n° 143, 2007/7, p. 43-53
- Wilfried Rault et Muriel Letrait, « Formes d'unions différentes, profils distincts ? Une comparaison des pacsé.e.s en couple de sexe différent et des marié.e.s », *Sociologie*, vol. 1, 2010/3, p. 319-336 [y compris dans le texte de l'article]
- Marie-France Couilliot *et al.*, « Le temps du mourir et le temps de l'hôpital : prise en charge des patients en fin de vie aux Urgences », *Santé Publique*, vol. 23, 2011/4, p. 269-278
- Julien Debonneville, « De la lutte contre la vulnérabilité aux transferts d'argent. La migration des travailleuses domestiques au prisme du dispositif migratoire philippin », *Autrepart*, n° 67-68, 2013/4-5, p. 69-85
- « Lectures critiques » et « comptes rendus », *Revue française de sciences politiques*, vol. 64, 2014/5 [différent.e.s auteur.e.s]
- La pratique existe également dans des ouvrages, par exemple Véronique Daubas-Letourneux *et al.* dans *Santé au travail : approches critiques*, La Découverte, 2012.

- Politique volontariste *versus* absence d'indication

La revue *Nouvelles Questions Féministes*, qui utilise le point surélevé, précise dans ses instructions « Les textes présentés à la revue doivent adopter une écriture épïcène et être féminisés. »

Par comparaison, *Les cahiers du genre*, *Clio*, ou *Feminist studies* ne donnent pas d'instruction aux auteur.e.s sur ce point, même lorsque ces revues pratiquent *de facto* la féminisation.

- La mise en garde non prescriptive

La revue *Gender & society* ne donne pas de consigne stricte mais attire l'attention sur le sujet : “*Be thoughtful about how you refer to “sex” and “gender” in the journal, as well as how you refer to racial groupings. While previously, Gender & Society required authors to capitalize “Black” but not “white,” our current editorial practice is to allow authors to make this choice for themselves.*”

La revue électronique GLAD ! (Genres, sexualités, langage), lancée fin 2016, indique dans sa charte éthique que les « Les graphies exploratoires sont encouragées par la revue »<sup>61</sup>.

## 4.3 Le cas de l'anglais

### 4.3.1 Les milieux académiques anglophones

La langue anglaise comporte beaucoup plus de noms épïcènes que le français, et une proportion encore plus grande d'adjectifs qui le sont (ex : this researcher is excellent). De ce constat objectif, il est fréquemment conclu que la question d'une rédaction non-sexiste ne se pose pas dans cette langue, qui est l'idiome dominant de la recherche scientifique. Cette croyance est erronée, et les premières consignes de rédaction non-sexiste dans les milieux académiques ont déjà 40 ans.

Des éditeurs scientifiques anglophones ont adopté dans les années 1970 des “guidelines” pour promouvoir une rédaction non-sexiste (McGraw-Hill en 1974, Random House et Prentice-Hall en 1975, Harper & Row en 1976, Wiley & sons en 1977). La décennie a été particulièrement riche en

<sup>61</sup> <http://www.revue-glad.org/164> [consulté le 14 février 2017]

recherches et publications sur le sujet, et l'association des psychologues américains s'est doté elle-même de consignes aux auteurs allant dans ce sens en 1975 (*American psychologist*) et 1978 (pour toutes les publications de l'APA)<sup>62</sup>. Le mouvement n'est pas exclusivement circonscrit à une discipline, par exemple les études religieuses se sont activement emparé de la question<sup>63</sup>.

Ces guides, assez nombreux, permettent aux publications de renvoyer à une référence existante sans avoir à détailler les pratiques recommandées : « *The Berkeley Journal of Employment & Labor Law follows the American Philosophical Association's guidelines for non-sexist use of language.* »

#### 4.3.2 En anglais, concrètement comment fait-on ?

Pour partie, les questions sont similaires à celles du français. Parmi les universités réputées on peut trouver ces conseils de rédaction de l'université de North Carolina à Chappell Hill, pris en référence par d'autres institutions (Harvard Kennedy school)

<http://writingcenter.unc.edu/handouts/gender-inclusive-language/>

- Le remplacement épïcène

La réponse la plus facile à cet enjeu touche les mots composés : *chairman* est devenu sans difficulté *chairperson*, voire de plus en plus souvent *chair* tout court, par métonymie.

- Le recours aux synonymes

On peut remplacer *manmade* par *artificial*, *manpower* par *work force*, etc.

(Sarah Lawrence college, *Gender Neutral Language Guidelines* :

<https://www.sarahlawrence.edu/marketing-communications/style-guide/appendices/gender.html>

D'autres solutions n'ont pas été explorées en France :

- L'usage singulier du pluriel

C'est un usage infléchi du pluriel *they*<sup>64</sup>. Ce pronom pluriel a l'avantage d'être épïcène, dans le cadre d'une écriture non-sexiste l'usage se répand de l'utiliser au singulier comme dans la phrase « if a student is selected for a congress, they can ask for a financial support ».

- L'alternance du féminin et du masculin, au singulier

Dans le cas d'un pronom générique, au singulier, une pratique consiste à alterner « he » et « she », « his » et « her », soit alternativement dans le texte, soit de manière plus arbitraire.

Par exemple dans le compte rendu d'un ouvrage publié dans *Contemporary sociology* en 1999, le passage « the patient herself » ne renvoie pas à une patiente de sexe féminin mais à tout.e patient.e hypothétique.

<http://www.jstor.org/stable/2654903?origin=JSTOR-pdf>

- Des néologismes

De même que les Suédois.es ont créé un pronom épïcène *hen*<sup>65</sup>, des pronoms et possessifs neutralisés ont été forgés en anglais : *ze*, *hir*, *zir*, comme expliqué ici :

<http://www.wstudies.pitt.edu/node/1432>

---

<sup>62</sup> Pour l'ensemble de ce paragraphe, cf. Barbara Bate (1978) et "Guidelines for non-sexist language in APA journals", *Personnel and guidance journal*, February 1978.

<sup>63</sup> Milne, *op.cit.*

<sup>64</sup> Darren K. LaScotte, "Singular they: An Empirical Study of Generic Pronoun Use", *American speech*, vol. 91, n°1, 2016.

On trouve des cas pratiques en ligne, comme sur le site de l'université de Leicester, qui s'appuie lui-même sur des sites de référence :

<http://www2.le.ac.uk/offices/ld/resources/writing/writing-resources/inclusive>

Cette page aborde la question de l'inclusion très au-delà de la seule question du genre.

#### **4.4 S'agit-il de (ré)apprendre à écrire ?**

Mettre en œuvre une partie des méthodes d'écriture ci-dessus implique, pour la grande majorité de la communauté scientifique, d'adopter des pratiques nouvelles. Inversement, des personnes pratiquent déjà une rédaction non-sexiste, et n'ont pas toujours la possibilité de publier dans la forme de leur choix. Dans leur cas, il leur est imposé une modification vers des formes plus sexistes que leur texte original.

Chercheurs et chercheuses sont les personnes détenant les diplômes les plus élevés. Leur métier consiste en bonne partie à écrire pour présenter (oralement ou dans des publications) leurs travaux et leurs résultats. L'idée de modifier, de *réformer* leurs habitudes rédactionnelles (Ehrlich & King 1998), ne va pas de soi et peut donc susciter incrédulité ou rejet. D'autant que l'on questionne rarement les possibles biais introduits lors de l'apprentissage de la grammaire (Chevalier 2016).

Néanmoins, l'existence de formations à la rédaction scientifique proposées par des universités (Ciabattari 2013) et centres de recherche, principalement destinées aux doctorant.e.s<sup>66</sup>, ou encore celle d'un ouvrage comme *L'art de la thèse* qui aborde cette question<sup>67</sup>, témoignent d'un besoin à ce stade de la formation/carrière, qu'il soit manifesté par les intéressé.e.s ou identifié par les aîné.e.s. La rédaction scientifique ne va pas nécessairement de soi, d'une manière générale. Chaque chercheur.e a sa propre pratique idiosyncrasique dont les ressorts peuvent néanmoins être révélés (Cloutier).

On gardera également à l'esprit que dans plusieurs disciplines ou établissements, les chercheur.e.s subissent des incitations voire l'obligation d'acquiescer des manières d'écrire spécifiques, l'exemple le plus courant étant la « norme IMRAD » (Introduction, Method, Results And Discussion, cf. Sollaci *et al.* 2004). Nombre d'entre elles et eux ont donc déjà « réformé » leur manière d'écrire après l'enseignement secondaire.

#### **4.5 Sur quels textes appliquer une rédaction non-sexiste ?**

Les choix de rédaction ou de consignes peuvent se décliner sur quatre plans :

- Les consignes aux auteur.e.s : en donner de strictes, en donner à titre indicatif, ne pas en donner.
- Les règles internes pour l'édition, la réécriture, et l'harmonisation au sein d'un texte : s'en dispenser peut entraîner des disparités de traitement d'un article/volume/ouvrage à l'autre.

---

<sup>65</sup> Cf. *Langues et cité* n°24, *op. cit.* ainsi que Sara Brachet et Nathalie Le Bouteillec, "Neutraliser le genre. A propos du pronom Hen et de l'expérience Egalia en Suède", Colloque inaugural du DIM « Genre, inégalités, discriminations », Paris 27-28 juin 2013 (aimablement communiqué par N. Le Bouteillec).

<sup>66</sup> Ex : <https://www.eccorev.fr/spip.php?article358> ;  
[http://lpce.cnrs-orleans.fr/~ddwit/ddwit/ED\\_redaction.html](http://lpce.cnrs-orleans.fr/~ddwit/ddwit/ED_redaction.html) ;  
<http://medici2014.sciencesconf.org/>

<sup>67</sup> Michel Beaud, *L'art de la thèse, Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net*, La Découverte, 2006.

Cette disparité peut être récusée au titre de l'harmonie de traitement, ou revendiquée au nom du respect de la volonté des auteur.e.s.

- Les consignes et règles de traduction, dans les deux sens. Les périodiques de l'Ined et le site internet sont bilingues anglais-français. Il est donc souhaitable, lorsqu'un document est proposé avec une rédaction non-sexiste, d'avoir des règles pour sa traduction. C'est d'autant plus nécessaire que tous les textes ne sont pas traduits par la même personne.
- Les règles ou consignes applicables aux résumés : tous les résumés sont-ils systématiquement en rédaction non-sexiste ? Suivant un modèle unique ou en suivant les préférences des auteur.e.s ?

#### ***4.6 Trancher lorsque l'usage non-sexiste n'est pas fixé***

Qu'il s'agisse de certains noms (chercheuse ou chercheur, auteure ou autrice...), ou de choix typographiques (doctorant-e-s ou doctorant.e.s, etc.), l'usage reste fluctuant y compris parmi les personnes qui promeuvent la rédaction non-sexiste.

Une réunion de travail en comité réduit pourrait se prononcer sur certaines alternatives, afin de dresser un lexique de référence faisant foi pour l'Ined, susceptible d'être alimenté au fil de l'eau.

Les textes rédigés spécialement pour un support donné auraient ainsi vocation à puiser dans ce lexique (cf. un début de piste en annexe).

Il conviendra également de trancher sur le point suivant : les textes proposés avec une graphie ou des choix lexicaux alternatifs seront-ils modifiés d'office ou laissés conforme à la proposition de l'auteur.e ?

Sur la base des différents guides et recommandations existants, en français comme en anglais, un document équivalent pourrait être établi, au minimum à destination des personnes qui le demanderaient.

## Conclusion : un large choix possible

Une fois établi que le « masculin neutre » n'existe pas d'un point de vue linguistique, quelles conséquences tirer de ce constat ?

**La démarche d'écrire de manière non-sexiste est d'ores et déjà à l'œuvre à l'Ined**, dans des publications, des documents internes, ou de manière systématique sur le site internet en français. La prise en compte du genre dans l'écriture (et plus largement dans le discours) est une question large, à laquelle on peut répondre de plusieurs manières. D'ailleurs **le panachage des techniques rédactionnelles est une piste privilégiée** pour tenir compte de l'impératif d'égalité sans trop bousculer les habitudes acquises.

En l'absence de neutre en français, deux registres de normes entrent en ligne de compte. Les premières relèvent d'un principe d'égalité de sexe et de genre, les secondes d'une volonté de faciliter la lecture... et l'écriture. Les partisan.e.s d'une rédaction non-sexiste et inclusive, et les personnes qui soulignent les difficultés liées à cette manière d'écrire, font appel à des arguments parfois antagoniques qui sont tous à prendre au sérieux. Le volontarisme des un.e.s n'est pas moins légitime que le souhait des autres d'avoir le moins possible à s'approprier des contraintes supplémentaires ou à faire un choix parmi différentes options.

**Il existe une vaste gamme de pratiques possibles**, ce qui est un atout (on peut éviter celles auxquelles on adhère le moins) mais aussi un handicap. L'idée que l'écriture et tout particulièrement la grammaire obéissent à des « règles » invite à rechercher dans l'écriture inclusive les « normes » recommandées. Choisir un répertoire de bonnes pratiques, à titre obligatoire ou à titre indicatif et incitatif, faciliterait l'évolution des manières d'écrire pour toutes les personnes qui souhaitent minimiser le coût d'une réforme de leur pratique en se référant à des préconisations clé-en-main.

Pour les responsables éditoriaux, la gamme des choix va de l'uniformité à la souplesse. Les quatre choix principaux sont de proscrire, de tolérer (lorsque les textes reçus sont *désexisés*), de sensibiliser (avertissements aux auteur.e.s), ou d'imposer. Les deux extrêmes sont des positions qui visent à uniformiser, les deux autres tiennent compte des choix individuels de manière soit passive soit proactive.

L'uniformité impose une règle à l'ensemble des articles (soit la non-féminisation, soit une forme spécifique de féminisation à l'exclusion de toute autre). La souplesse peut consister à laisser chaque auteur.e libre de ses choix rédactionnels et typographiques, ou de manière plus restreinte à suggérer une forme typographique harmonisée pour les personnes qui souhaitent féminiser, sans l'imposer aux auteur.e.s qui la refusent. La pratique « ouverte » de *Gender & society* peut également être poussée plus loin en indiquant une préférence pour une forme typographique ou rédactionnelle, sans la rendre obligatoire.

Mettre à disposition un guide indicatif de bonnes pratiques, comme les universités anglophones ci-dessus, peut être une alternative ou un complément à la politique éditoriale proprement dite.

## Bibliographie

- “Guidelines for non-sexist language in APA journals”, *Personnel and guidance journal*, February 1978, p. 15-17
- Abbou Julie, *L’antisexisme dans les brochures libertaires: pratiques d’écriture et métadiscours*, Thèse de doctorat de sciences du langage, université Aix-Marseille, 2011
- *Ibid*, « Pratiques graphiques du genre », *Langues et cité*, n° 24, octobre 2013 (en ligne ici [http://www.dgflff.culture.gouv.fr/publications/LC\\_24\\_feminin-masculin.pdf](http://www.dgflff.culture.gouv.fr/publications/LC_24_feminin-masculin.pdf))
- Arbour Marie-Ève, de Nayves Hélène, « Féminisation linguistique : étude comparative de l’implantation de variantes féminines marquées au Canada et en Europe », *Langages et sociétés*, n° 148, 2014
- ANEF, Livre blanc. Le genre dans l’enseignement supérieur et la recherche, La dispute, 2014
- Baccino Thierry, “la lecture dans tous ses états”, diaporama <http://fr.slideshare.net/cddp37/baccino-la-lecture>
- Baccino Thierry et Colombi Teresa, « L’analyse des mouvements des yeux sur le Web », *Revue d’Intelligence Artificielle*, vol. 14 n° 1-2, 2000
- Barré Virginie, Debras Sylvie, Henry Natacha, et Trancart Monique, *Dites-le avec des femmes. Le sexism ordinaire dans les médias*, Paris, CFD, 2000
- Bate Barbara, “What does « she » mean ? Nonsexist language use in transition”, *Journal of communication*, winter 1978
- Baudino Claudie, « De la féminisation des noms à la parité : réflexion sur l’enjeu politique d’un usage linguistique », *Ela. Études de linguistique appliquée*, 2006/2, n° 142
- Benedetto Simone, Draï-Zerbib Véronique, Pedrotti Marco, Tissier Geoffrey, Baccino Thierry, “E-readers and visual fatigue”, *PLOS One*, vol. 8, n°12, December 2013
- Bourdieu Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Le Seuil, 2001
- Bozon Michel, « Censure linguistique du genre : une résistance politique ? », *Travail, genre et sociétés*, n° 16, 2006/2
- Brachet Sara, Le Bouteillec Nathalie, « Neutraliser le genre. À propos du pronom Hen et de l’expérience Egalia en Suède », Colloque inaugural du DIM « Genre, inégalités, discriminations », Paris 27-28 juin 2013
- Brauer Markus, Landry Michaël, « Un ministre peut-il tomber enceinte ? L’impact du générique masculin sur les représentations mentales », *L’année psychologique*, vol. 108, 2008
- Brekhus Wayne, « Une sociologie de l’« invisibilité » : réorienter notre regard », *Réseaux*, 2005/1, n° 129-130
- Breyse Chrystel, *Du général aux particulières, politiques linguistiques de féminisation de la langue en France, Belgique, Suisse et Québec*, Thèse de doctorat de Lettres, Arts, Communication et Sciences du langage, université Aix-Marseille, 2002
- Cameron Deborah (ed.), *The feminist critique of language : a reader*, Routledge, 1998 (2e édition)
- Chatard Armand, Guimont S., Martinot D., « Impact de la féminisation lexicale des professions sur l’auto-efficacité des élèves : une remise en cause de l’universalisme masculin ? », *L’année psychologique*, vol. 105, n° 2, 2005
- Chevalier Yannick, « Enseigner la grammaire du genre : à propos du traitement idéologique de la langue dans les manuels scolaires de CE1 », *Le français aujourd’hui*, 2016/2, n° 193, p. 33-44
- Ciabattari Teresa, “Creating a Culture of Good Writing. A Cumulative Model for Teaching Writing in the Sociology Major”, *Teaching Sociology*, vol. 41, n° 1, 2013, p. 60-69.



- Cloutier Charlotte, "How I Write: An Inquiry Into the Writing Practices of Academics", *Journal of Management Inquiry*, vol. 25(1), 2016, p. 69-84
- Commission générale de terminologie et de néologie, Rapport sur la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre, Paris, 1998
- Dawes Elizabeth, « La féminisation des titres et fonctions dans la Francophonie : de la morphologie à l'idéologie », *Ethnologies*, vol. 25, n° 2, 2003
- De Stefano Diana, LeFevre Jo-Anne, "Cognitive load in hypertext reading: a review", *Computers in Human Behavior*, n°23, 2007
- Dumais Hélène (propos recueillis par), « De la féminisation des titres à la rédaction épiciène : regards croisés sur la parité linguistique », *Recherches féministes*, vol. 21, n° 1, 2008
- Ehrlich Susan, King Ruth, « Gender-based language reform and the social construction of meaning », in Deborah Cameron (ed.), *The feminist critique of language: a reader*, Routledge, 1998 (2e édition)
- Fortunati Leopoldina, Vincent Jane, "Sociological insights on the comparison of writing/reading on paper with writing/reading digitally", *Telematics and informatics*, vol. 31, n°1, 2014
- *Le genre dans la communication*, Conseil régional d'Île de France, 2008 <http://m.centre-hubertine-auclert.fr/outil/le-genre-dans-la-communication>
- Gerbner George, Gross Larry, "Living With Television: The Violence Profile", *Journal of Communication*, vol. 26, n° 2, Spring 1976
- Greco Luca, « Les recherches linguistiques sur le genre : un état de l'art », *Langage et société*, n° 148, 2014/2
- Gygax Pascal, Gesto Noelia, « Féminisation et lourdeur de texte », *L'Année psychologique*, Vol. 107, n° 02, juin 2007
- Honneth Axel, « Invisibilité : sur l'épistémologie de la 'reconnaissance' », *Réseaux*, n° 129-130, 2005/1
- Jacquemart Alban, Netter Agnès et Thibault Françoise (coord.), *Orientations stratégiques pour les recherches sur le genre*, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, 2012
- Jakobson Roman, *Essais de linguistique générale*, Minuit, 1963
- Khaznadar Edwige, « Le dédoublement en genre en français. Etude lexicale et morphologique », *Genre et langage. Actes du colloque tenu à Paris X-Nanterre les 14-15-16 décembre 1988*, *Linx*, n° 21, 1989
- *Ibid*, « Le non-genre académique : doctrine de la domination masculine en France », *NQF*, vol. 26, n° 3, 2007
- Kerbrat-Orecchioni Catherine, *Les actes de langage dans le discours*, Nathan, 2001
- Labov William, *Sociolinguistique*, Minuit, 1976
- Lakoff Robin, "Language and Woman's Place", *Language in Society*, vol. 2, n° 1, April 1973
- LaScotte Darren K., "Singular they: An Empirical Study of Generic Pronoun Use", *American speech*, vol. 91, n°1, 2016, p. 62-80
- Le Ru Nicolas et Perrain Laurent, « Chercheuses-chercheurs : des stéréotypes de genre dès les formations », *Note d'information Enseignement supérieur et recherche*, n°13.3, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, 2013
- Leger Luc, Tijus Charles, Baccino Thierry, « Disposition spatiale et détection des mots », *Le Travail Humain*, vol. 69 n° 4, 2006
- Lenoble-Pinson Michèle, « Chercheuse ? chercheur ? chercheure ? Mettre au féminin les noms de métier et les titres de fonction », *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 84, fasc. n° 3, 2006
- Mangen Anne, Walgermo Bente R., Brønnevik Kolbjørn, "Reading linear texts on paper versus computer screen: Effects on reading Comprehension", *International Journal of Educational Research*, vol. 58, 2013

- Martyna Wendy, "What does 'He' mean? Use of the generic masculine", *Journal of communication*, vol. 28, winter 1978
- Michard Claire, « Genre et sexe en linguistique : les analyses du masculin Générique », *Mots*, n° 49, décembre 1996
- Michard Claire, Ribery Claudine, *Sexisme et sciences humaines*, Presses universitaires de Lille, 1982
- Michel Lucy, « Le "neutre" d'une langue sans neutre. », *Implications philosophiques*, 2015.[en ligne] consulté le 13 février 2017. <hal-01270174>
- Milne Pamela J., "Women and words: The use of non-sexist, inclusive language in the Academy", *Studies in Religion/Sciences Religieuses*, vol. 18, n° 1, March 1989
- Mourlhon-Dallies Florence, « Modifications et inventions graphiques dans les écritures électroniques », *Le français aujourd'hui*, 2010/3, n° 170
- « Parité linguistique », dossier dirigé par Thérèse Moreau, Fabienne Baider, Edwige Khaznadar, *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 26, n° 3, 2007
- Paveau Marie-Anne, « La féminisation des noms de métiers : résistances sociales et solutions linguistiques », *Le français aujourd'hui*, 2002/1, n° 136, p. 121-128
- Perry Véronique (coord.), *Désexisation et parité linguistique - Le cas de la langue française*, ANEF, 2005
- Quine W.V.O., *Le mot et la chose*, Flammarion, 2010 (1960)
- Rayner Keith, White Sarah J., Johnson Rebecca L., and Liversedge Simon P., « Reading Words With Jumbled Letters There Is a Cost », *Psychological Science*, vol. 17 n° 3, 2006
- Sollaci Luciana B., and Mauricio G. Pereira , "The introduction, methods, results, and discussion (IMRAD) structure: a fifty-year survey", *Journal Of The Medical Library Association*, vol. 92(3), 2004,p. 364-367
- UNESCO, « Résolution 24C/14.1 », *Actes de la Conférence générale*, Vingt-quatrième session Paris, 20 octobre-20 novembre 1987
- Viennot Éliane, *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin! Petite histoire des résistances de la langue française*, éditions lxe, 2014
- Voiron Olivier, « 'Les luttes pour la visibilité', Esquisse d'une problématique », *Réseaux*, 2005/1, n° 129-130
- Warren Virginia L., *Guidelines for Non-Sexist Use of Language*, American philosophical association, <http://www.apaonline.org/?page=nonsexist>
- Westbrook Laurel et Saperstein Aliya, "New Categories Are Not Enough: Rethinking the Measurement of Sex and Gender in Social Surveys", *Gender & Society*, vol. 29(4), 2015, p. 534-560
- Yaguello Marina, *Les mots et les femmes*, Payot, 1978

#### Quelques guides

- Haut Conseil pour l'Égalité entre les Femmes et les Hommes, Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe, 2015
- Femme, j'écris ton nom, Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions, La documentation française, 1999  
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/994001174/index.shtml>
- Guide officiel de rédaction et de traduction canadien  
<http://www.btb.termiumplus.gc.ca/redac-chap?lang=fra&lettr=chapsect9&info0=9>  
( sont proposés chercheuse et docteure )

## Annexes

### A. Sites & publications internet français (exemples)

GIS institut du genre (CNRS) : on constate la coexistence de plusieurs choix, de graphie notamment, conséquence de la rédaction par différentes personnes de cultures différentes

<http://institut-du-genre.fr/fr/le-gis-institut-du-genre/axes-prioritaires-de-recherche/article/axe-5-langages-arts-creation>

« identifié.e.s », mais aussi « les historien-ne-s »

« chercheuses et chercheurs » côtoie « chercheur.e.s » et « chercheur-e-s »

Mission pour la place des femmes au CNRS : « assistant-e-s ingénieur-e-s »

<http://www.cnrs.fr/mpdf/spip.php?article205>

### B. Autres publications françaises disponibles en ligne utilisant une graphie dédoublée

Rapport IGAS, Grévy *et alii* sur les structures de petite enfance : « professionnel-le-s »

<http://www.igas.gouv.fr/spip.php?article306>

ANEF contribution 2012 aux assises ESR : « des futur·e·s professionnel·le·s »

[http://www.anef.org/ANEF/Etats\\_generaux\\_files/ANEF\\_%20ASSISES\\_Quatre%20pages\\_%2001-10-2012.pdf](http://www.anef.org/ANEF/Etats_generaux_files/ANEF_%20ASSISES_Quatre%20pages_%2001-10-2012.pdf)

Orientations stratégiques pour les recherches sur le genre : « chercheur-e-s »

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/134000070/index.shtml>

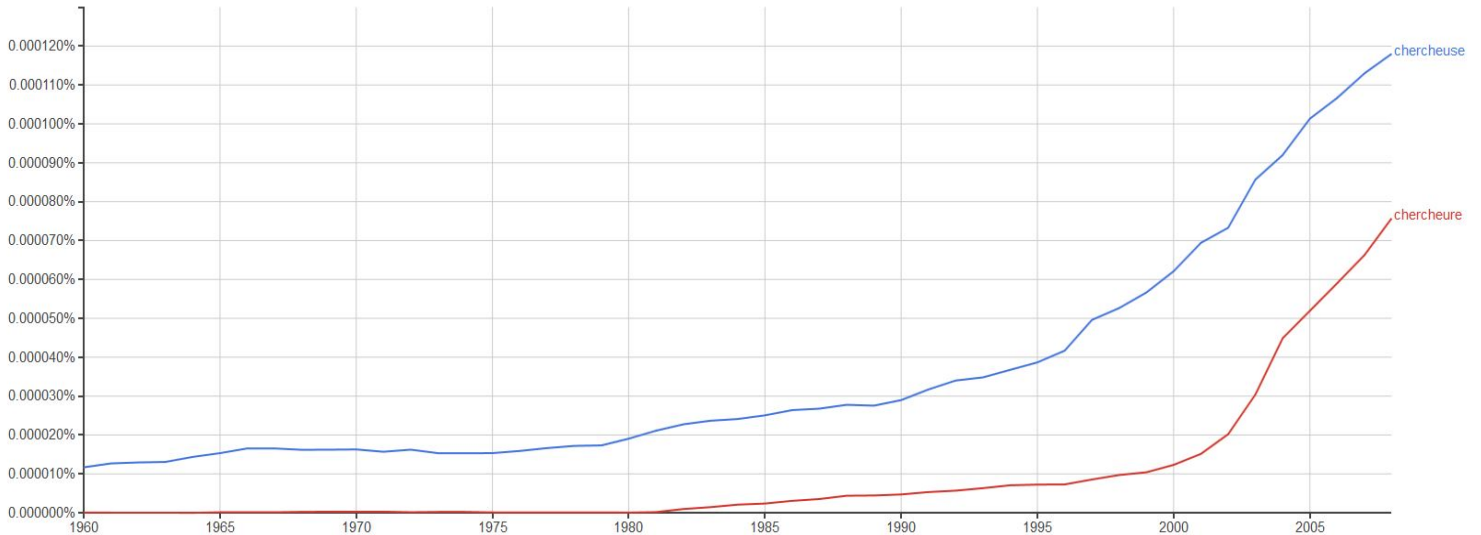
### C. Exemple d'une recherche sur les contenus de la base Cairn (nb de références, 26/01/2017) :

	Titre de l'article	Résumé	Texte intégral
Chercheur	444	5059	70 597
Chercheuse	0	10	1493
Chercheur-e ou chercheur-e-s	1	7	436
Chercheuse	6	6	4447 (dont potentiellement la forme adjectivale)
Chercheur.e	0	3	∅ (requête non-traitée, le moteur inclut toutes les graphies existantes)
Docteur.e	0	1	687
Auteure	10	∅ (le moteur génère une erreur sur cette requête)	8588

## D. Statistique Ngram sur le corpus francophone 1960-2008 : chercheuse/chercheur

Google Books Ngram Viewer

Graph these comma-separated phrases:   case-insensitive  
 between  and  from the corpus:  with smoothing of



## E. Exemple d'article scientifique en ligne à contenu visuel riche (<http://www.cairn.info/revue-sante-publique-2014-1-page-75.htm>)

Données médico-administratives (des pourvoyeurs de soins)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Statistique médicale et administrative des hôpitaux de l'Office fédéral de la santé publique (<a href="http://www.bag.admin.ch">www.bag.admin.ch</a>) : données récoltées en continu sur toutes les hospitalisations dans les hôpitaux en Suisse ; données exhaustives pour la Suisse.</li> <li>• Statistiques des établissements médico-sociaux (EMS) (Somed) et des centres médico-sociaux (CMS) (Spitex, <a href="http://www.spitex.ch">www.spitex.ch</a>).</li> <li>• Données récoltées à partir des dossiers médicaux hospitaliers</li> <li>• À venir : information sur les soins ambulatoires (e-health, dossier électronique, projet MARS).</li> </ul>
Autres	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Système de déclaration obligatoire de certaines maladies infectieuses.</li> <li>• Sentinella (<a href="http://www.sentinella.ch">www.sentinella.ch</a>) : échantillon de médecins de premiers recours qui récoltent des informations sur les maladies infectieuses, pour la surveillance de la grippe en particulier.</li> <li>• <a href="http://www.monitorage-addictions.ch">www.monitorage-addictions.ch</a> : site qui offre une vue d'ensemble des données épidémiologiques disponibles sur les addictions en Suisse.</li> <li>• Études épidémiologiques (recherche clinique et en santé publique).</li> </ul>

La surveillance s'effectue aussi au moyen d'études épidémiologiques, de données récoltées chez les professionnels de soins *via* des systèmes de surveillance *ad hoc* (par ex. Sentinella [www.sentinella.ch](http://www.sentinella.ch)) ou, plus récemment, *via* les réseaux sociaux (Twitter) et sur les moteurs de recherche (par ex. Google Flutrend [www.google.org/flutrends/ch](http://www.google.org/flutrends/ch)). Relevons par ailleurs que la surveillance des groupes à risque ou des populations vulnérables (par ex. des toxicomanes) demande des outils spécifiques. La Suisse n'a pas de système de surveillance de l'activité de la première ligne de soins (médecins en cabinet, pharmaciens, physiothérapeutes, etc.). Le développement de la cybersanté (*eHealth*) avec la mise sur pied progressive d'un dossier patient partagé sera un support essentiel à cette surveillance [17, 18]. C'est un enjeu majeur au vu de l'importance des soins de premières lignes en santé publique [19].

14

## F. Schéma cognitif de la lecture d'un lien hypertexte

*D. DeStefano, J.-A. LeFevre / Computers in Human Behavior 23 (2007) 1616–1641*

1619

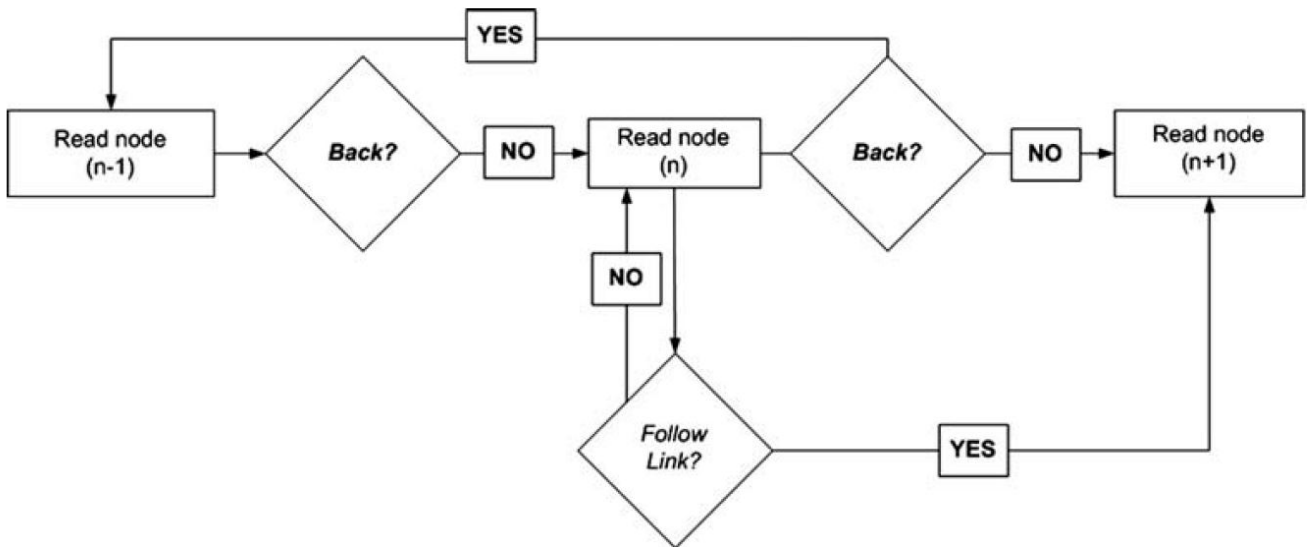


Fig. 1. A process model for hypertext reading.

## G. Lexique indicatif proposé dans la note du 21 novembre 2014

Français	Anglais
Discutante	discussant
Présidente de séance	chair
Chargée de recherche	researcher
Directrice de recherche	Senior researcher
Doctorante	Ph.D candidate
Ingénieure de recherches	?
Chercheure	Researcher
Chercheure associée	Fellow researcher
Maîtresse de conférences	Assistant professor
Professeure	Professor
Docteure	Ph.D

## H. « Recommandations aux auteurs » (extrait). Éditions de l'Ined

### La féminisation des noms

On peut largement se référer au site spécialisé Atilf qui reprend les travaux linguistiques entrepris depuis une quinzaine d'années au CNRS pour les modalités de composition syntaxique des noms féminisés (emploi par exemple du féminin dans les noms de métiers).

On évitera ainsi barbarismes et mots inventés et on encouragera également une certaine cohérence dans les différentes publications.

[http://atilf.atilf.fr/gsouway/scripts/feminin.exe?CRITERE=PRESENTATION;OUVRIR\\_MENU=1](http://atilf.atilf.fr/gsouway/scripts/feminin.exe?CRITERE=PRESENTATION;OUVRIR_MENU=1)

## I. Cas pratique : adaptation de la rédaction de textes internes existants

- **Document 1 soumis pour adaptation :**

Version de départ : 6 utilisations de barres (ex. « rendez-vous réguliers avec lui/elle » p. 4, « de son projet et/ou de ses travaux » p. 7), 4 utilisations de parenthèses (ex. « leur(s) chercheur(s) référent(s) », page 1)

➔ ce type d'intervention graphique est accepté dans la version initiale.

- **Hypothèse 1 : sans modification de la rédaction**

Ajout de 437 tirets ou autre modification (ex. « le ou la »), dont 103 en annexes, soit jusqu'à 57 ajouts de marques de mixité sur 1 seule page !

- **Hypothèse 2 : avec modifications de rédaction**

Suppression de certains mots et expressions récurrentes, remplacement par des abréviations ou sigles, recours à l'infinitif, tournures impersonnelles, synonymes épïcènes... ajout de 32 tirets et expressions dédoublées (ex. « le ou la »), soit 302 de moins que dans l'hypothèse 1 (ou une division par 10).

Exemples : 70 remplacements de « chercheurs contractuels » par « CC » (et quelques suppressions de mentions superflues), au lieu de « chercheur-e-s contractuel-le-s » (44 au singulier, 26 au pluriel)

- **Hypothèse 3 (non testée) : réécrire de zéro**

**Bilan :** 2 tournures dédoublées (« elles et ils ») au lieu d'1 seule dans le texte initial ; 30 utilisation de tirets (« chercheur-e-s ») au lieu de... 274 possibles (1 à 9 par page). 302 tirets ou dédoublements évités, sur 8 pages.

Nombre de marques de mixité par page		
page	hypothèse 1	hypothèse 2
1	43	9
2	46	7
3	20	1
4	57	4
5	32	3
6	54	2
7	55	2
8	27	4
total	334	32

### Constats :

- La lourdeur d'un texte peut provenir d'abord de répétitions massives, sans que la question de « déséxiser » soit posée.
- Le texte initial prend sporadiquement en compte la mixité (p. 4 « lui/elle ») preuve que le masculin générique heurte parfois la conscience de désigner des personnes des deux sexes. En outre le texte initial ne répond pas à un parti pris homogène.
- Les néologismes ne sont pas proscrits (« réseautage », p. 2).
- « Déséxiser » a minima sans modifier la rédaction entraîne inévitablement des lourdeurs.
- En procédant à une réécriture partielle (assimilable à une adaptation) et en multipliant les procédés, le texte initial est déséxisé sans multiplier à l'excès les graphies mixtes (tirets, barres). Cf. comparaison hypothèses 1 et 2.

- Il est moins laborieux de rédiger directement de manière non-sexiste, et beaucoup plus lourd d'intervenir sur un texte préalablement rédigé au masculin générique.

- **Document 2 soumis pour adaptation :**

Le texte initial compte déjà 13 formes du type « le/la », directeur/trice » (p. 8) et 7 autres utilisations de barres (« et/ou »). La rupture graphique du flux du texte est donc admise d'emblée.

Nombre d'introduction de marques de mixité :

sans changement de rédaction = 274 (16 à 44 par page) ;

avec une rédaction modifiée = 53 (de 0 à 21 par page).

Bilan : modifier la rédaction évite 221 marques de mixité (soit, en divise le nombre par un peu plus de 5).
---